

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE



20  
24.

## SOMMAIRE

3 **BILAN 2023 DE MAD & MOSELLE**

4 **LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE**

6 **LA GOUVERNANCE**

8 **UNE TERRE FERTILE**

ÉCONOMIE | 9

SOLIDARITÉ | 12

14 **UNE TERRE ACCUEILLANTE, OUVERTE**

TOURISME | 15

CULTURE | 19

22 **UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES**

SERVICES PUBLICS | 23

PETITE ENFANCE | 26

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE | 29

VIE ASSOCIATIVE | 32

OFFRE DE SOINS | 34

36 **UN VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLES AU COEUR DU PARC  
NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE**

GESTION DES DÉCHETS | 37

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES | 41

HABITAT | 45

MOBILITÉ | 49

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE | 52

56 **SERVICES**

**AUX COMMUNES**

MUTUALISATION | 57

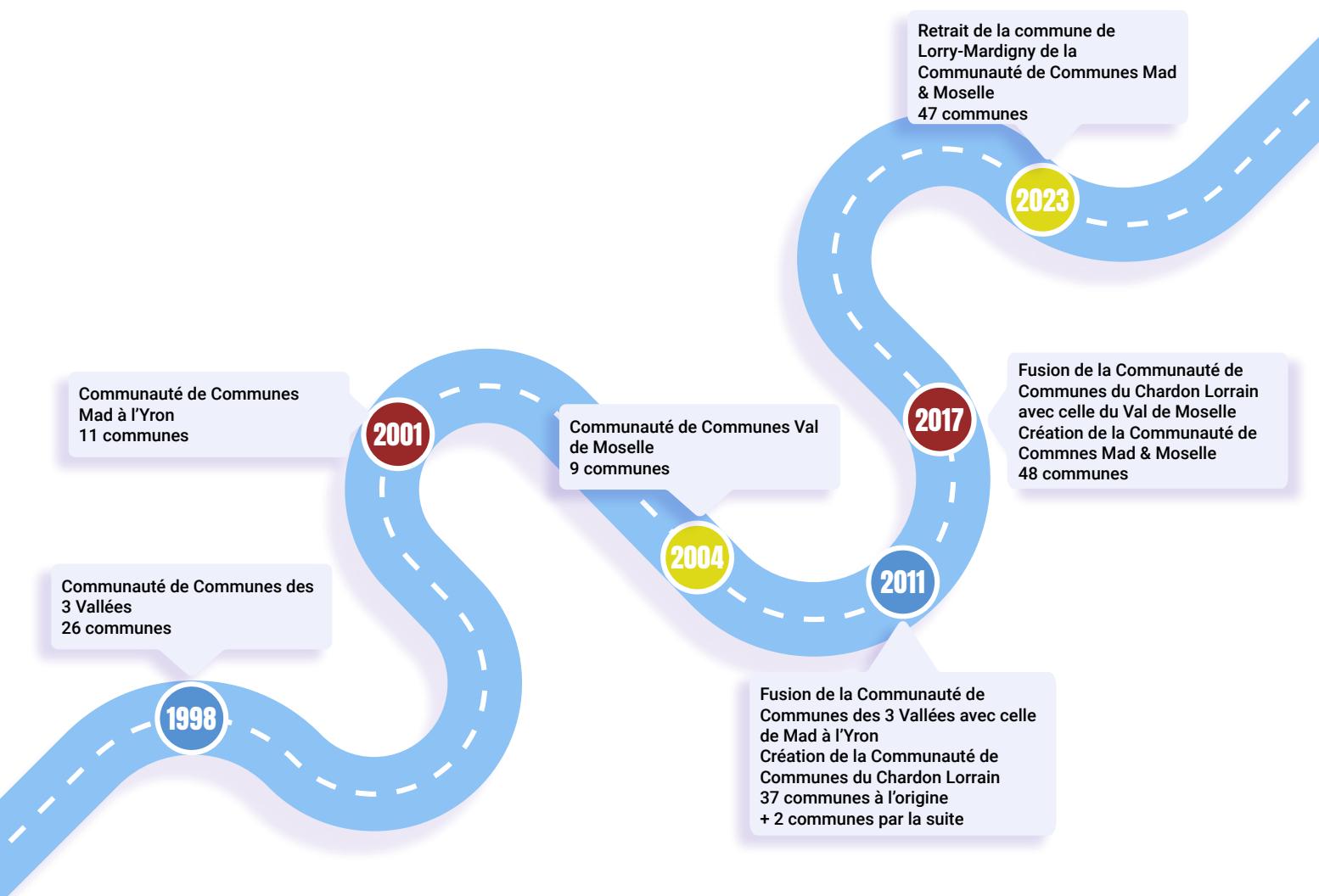
FOURRIÈRE ANIMALE | 60

FINANCES | 67

PATRIMOINE | 72

76 **RAPPORT D'ACTIVITÉ - PETR VAL DE LORRAINE**





## CHIFFRES CLÉS



UNE TERRE FERTILE ET ACCUEILLANTE,  
OUVERTE, À HAUT NIVEAU DE SERVICES,  
VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLES,  
AU COEUR DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DE LORRAINE

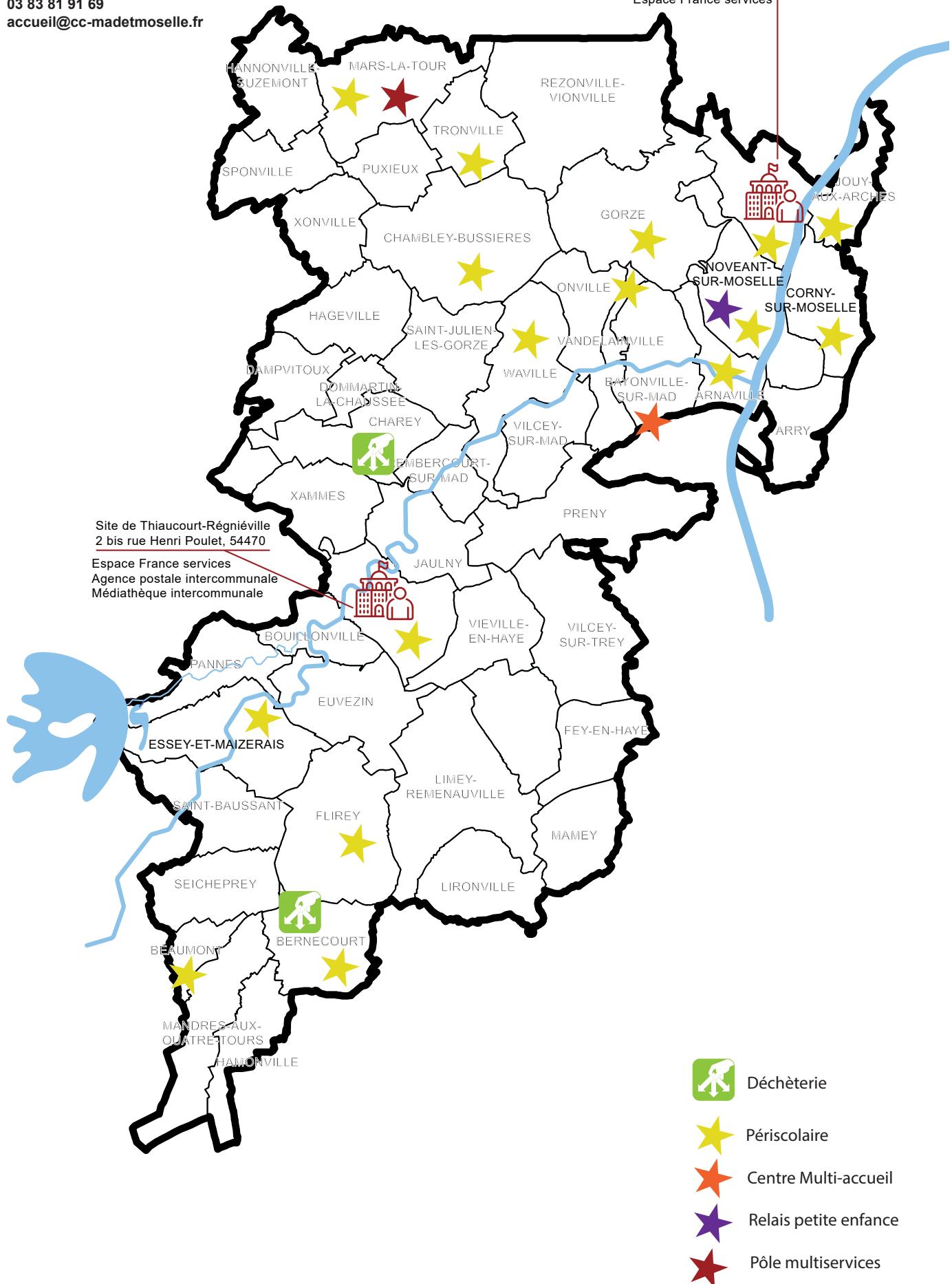


[Projet de territoire](#)

## CONTACT :

03 83 81 91 69  
[accueil@cc-madetmoselle.fr](mailto:accueil@cc-madetmoselle.fr)

**Site d'Ancy-Dornot**  
 Place de la Gloriette (ancienne gare), 57130  
**Espace France services**



## LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la Communauté de Communes Mad & Moselle s'effectue au travers de 3 organes

1. Le conseil communautaire
2. Le bureau permanent
3. Les commissions et comité consultatif

### 1. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**69**

Conseillers-ères  
communautaires  
titulaires

**33**

Conseillers-ères  
communautaires  
suppléant-e-s

Le conseil communautaire est présidé par M. Gilles SOULIER. Il adopte les délibérations définissant la politique communautaire, gère les compétences d'intérêt communautaire et vote les budgets. En 2022, le conseil communautaire s'est réuni lors de 10 séances publiques.



[Les statuts de  
la CCM&M](#)



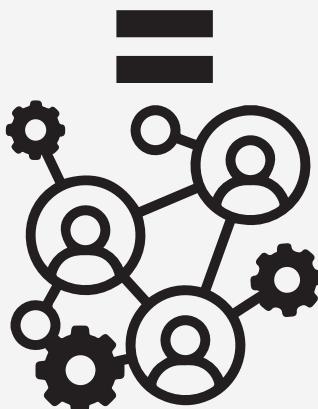
[Charte de  
gouvernance](#)

### PROPOSENT DES ACTIONS ET DONNENT DES AVIS



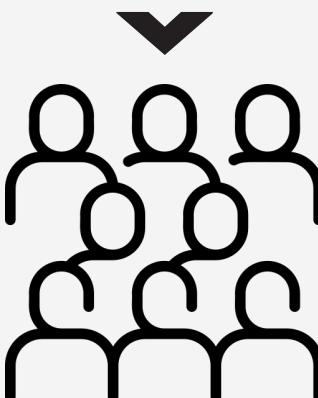
#### Commissions et comités

Des commissions ouvertes aux élu-e-s communautaires et communaux  
Des comités consultatifs ouverts aux élu-e-s communautaires et communaux, aux acteur-trice-s du territoire (associations et entreprises) ainsi qu'aux habitants



#### Bureau permanent

arbitre/propose/délibère dans le cadre de sa délégation



#### Conseil communautaire délibère

## 2. LE BUREAU PERMANENT

Le bureau communautaire est composé du Président, de 8 vices présidents, de 2 conseillère(s) communautaires déléguées et de 11 autres membres du bureau.



### Président et maire d'Ancy-Dornot: Gilles SOULIER

**10**

Conseils  
Communautaires

**11**

bureaux permanents

**209**

Délibérations en 2024

#### Vice-président(e)s

##### 1<sup>er</sup> vice-président : Gérard ANDRÉ

Marie de Seicheprey  
*Politique de développement des  
mobilités durables, PCAET, cycles eau*

##### 2<sup>ème</sup> vice-président : Patrick BOLAY

Maire de Jouy-aux-Arches  
*Finances  
Évaluations des politiques publiques*

##### 3<sup>ème</sup> vice-président : J. Pierre DAVID

Maire de Flirey  
*Politique de développement  
économique et touristique*

##### 4<sup>ème</sup> vice-président : Denis BLOUET

Maire de Corny-sur-Moselle  
*Attractivité résidentielle  
Habitat et urbanisme*

##### 5<sup>ème</sup> vice-présidente : Véronique DION

1<sup>ère</sup> adjointe Rezonville-Vionville  
*Développement des services  
à la population, communication,  
solidarité et usages numériques*

##### 6<sup>ème</sup> vice-présidente : Sabine PARMENTELOT

Maire d'Euvezin  
*Attractivité éducative  
Jeunesse – citoyenneté et culture*

##### 7<sup>ème</sup> vice-président : Guy GUILLOUET

Maire de Saint-Julien-les-Gorze  
*Relation avec les communes  
Mutualisation – Patrimoine*

##### 8<sup>ème</sup> vice-président : Gérard RENOUARD

Maire de Bouillonville  
*Transition énergétique et agricole  
Préservation biodiv. et paysage*

##### Conseiller délégué : Frédéric LEVEE

Maire de Gorze et conseiller  
communautaire  
*Délégué au tourisme*

##### Conseillère déléguée : Céline REIN

Maire de Xonville et conseillère  
communautaire  
*Déléguée à la gestion des déchets*

#### Membres du bureau

**Claude BOSSERRELLE**  
Maire d'Hagéville

**René CAILLOUX**  
Maire de Arnaville

**Roger DALLA COSTA**  
Maire de Mars-la-Tour

**Margaret DUMONT**  
Maire de Thiaucourt-  
Regniéville et présidente  
de l'amicale des maires

#### Denis FOURRIÈRE

Maire de Mandres-  
aux-Quatre-Tours

**Michel HERBY**  
Adjoint de Waville

**Lionel LARA**  
Maire de Charey

**Edith RAMBOUR**  
Maire de Lironville

#### Philippe RENAULD

Maire de Novéant-  
sur-Moselle

**Nicolas SIBILLE**  
Maire de Prény

**Thierry TESSIER**  
Maire de Onville

The background image shows a rural landscape with green fields, rolling hills, and a small town in the distance. A large orange diagonal shape covers the upper left portion of the image.

**UNE  
TERRE  
FERTILE**



# ÉCONOMIE

## CONTACT

Fabien ALLAIT

**Responsable du " pôle développement économique, tourisme et agriculture "**

03 83 81 91 69 -[allait@cc-madetmoselle.fr](mailto:allait@cc-madetmoselle.fr)



Plan de soutien et de  
relance de l'économie  
locale



Réglement d'aide  
à l'investissement  
immobilier d'entreprises

57



Réglement d'aide  
à l'investissement  
immobilier d'entreprises

54



Réglement d'aides aux  
entreprises

## OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire

- > Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- > Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- > Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- > Organiser la mise en réseau des acteurs économiques locaux par l'organisation d'ateliers, de formations, de relation avec les partenaires dont les coûts sont pris en charge par la collectivité

## LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

### DESCRIPTIF

#### ZAE Les Vignes à Thiaucourt - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles

- > Une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales.
- > 5 lots viabilisés de 2254 à 6760 m<sup>2</sup> pour un prix attractif de 20€ HT/m<sup>2</sup>.
- > 2 ventes effectives pour des activités d'installation des sièges sociaux d'entreprises
- > 2 compromis signés pour des terrains d'une superficie de 3170m<sup>2</sup> et 2254 m<sup>2</sup>.

#### ZAE de Novéant-sur-Moselle

- > Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire.
- > Un projet dont le dépôt du Permis d'Aménager a été réalisé le 23 décembre 2022.
- > Une modification du Plan Local d'Urbanisme actée en conseil communautaire et municipal en septembre 2022.
- > Un total de 10 parcelles viabilisées dont 6 lots dédiés aux activités artisanales.
- > Lancement d'un Appel à Projets (AAP) avec notre partenaire MOSL Attractivité pour la commercialisation des parcelles artisanales

#### ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

Un tiers de la zone commerciale ACTISUD est situé sur le périmètre de la Communauté de Communes.

Un poumon d'emplois et de ressources fiscales avec environ 1 400 emplois pour 140 entreprises.

Résorption partielle de la vacance sur la zone depuis 2023.

### BILAN

#### ACTISUD

- En 2024, dans le cadre de l'AMI ZAN, la Communauté de Communes Mad & Moselle a entamé des échanges avec les propriétaires

fonciers pour les sensibiliser à l'écoresponsabilité et l'aménagement paysager d'avenir de leurs emprises foncières. Une allée est en cours d'étude pour une expérimentation, en lien avec l'AGURAM, le CAUE 57 et les propriétaires. PCAET

### PERSPECTIVES

- > Poursuite de la vente des parcelles de la ZAE Les Vignes à Thiaucourt
- > Réception des travaux de la ZAE de Novéant-sur-Moselle pour accueil du SDIS et du site de grande distribution et de 6 artisans ; commercialisation artisanale à compter du second semestre 2025.
- > Développement de la Zone ACTISUD pour répondre aux enjeux de l'époque, portant d'un dynamisme et d'un taux de vacance bas, en présentant une nouvelle candidature au second appel à projet de l'Etat.

## FISCALITÉ - SUBVENTIONS - ACCOMPAGNEMENT

### DESCRIPTIF

**Le taux de la CFE (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2023 est à 20.80%.**

#### Les subventions de Mad & Moselle

Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises accompagnant les projets de construction, extension, aménagement ou rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

#### Un règlement d'aides à l'investissement des entreprises composé :

- > D'une aide à la création et au développement d'entreprises accompagnant les investissements de productivité, de capacité ou encore de marketing et de visibilité.
- > D'une aide au développement numérique accompagnant les dépenses liées aux frais de publicité, à la réservation de noms de domaines ou encore à la création et au développement d'un site internet ou d'une solution de vente en ligne

#### Accompagnement individualisé

- > Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les associations ALACA et ALEXIS, par la réalisation de permanence sur le territoire de la CCM&M.
- > Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les plateformes Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz via les prêts d'honneur à taux 0.
- > Accompagnement au test d'activité via la couveuse d'entreprises "Grand Test" gérée par l'association ALEXIS.
- > Partenariat avec les agences de développement économique Lorr'Up et MOSL Attractivité pour

l'accompagnement des projets de développement des entreprises du territoire (aéronautique, scierie, artisanat...).

### Zone de revitalisation rurale

Le classement en ZRR de 38 des 47 communes de l'intercommunalité est en vigueur jusqu'au 30 juin 2024. Ce dispositif national permet aux entreprises créées ou reprises, de bénéficier d'exonérations de charges sociales et patronales, selon certaines conditions, et ce jusqu'à 5 ans. Au 1er juillet 2024, le zonage ZRR a été maintenu et deux communes sont référencés FRR

### Aide à Finalité Régionale (AFR)

Le zonage AFR reconduit sur la période 2022-2027 permet quant à lui aux entreprises implantées sur les 6 communes de la base de Chambley :

- > Chambley-Bussières – Dampvitoux – Dommartin-la-Chaussée – Hagéville – Saint-Julien-lès-Gorze, Rezonville-Vionville concernées par le zonage de bénéficier de bonification de taux pour certains dispositifs d'aides aux entreprises.

### BILAN

- 6 entreprises accompagnées par Mad & Moselle dans leur développement pour un montant total de 34 083,27€.
- 5 entreprises ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de 47 000 €.
- 13 porteurs de projets ont été accompagnés par ALACA et ALEXIS.

**Moselle Attractivité sur la CC Mad & Moselle en 2024, c'est :**

- > Le classement nouveau de Qualité MOSL pour Les roses de Juliette.
- > La coparticipation à l'AAP pour la commercialisation de la ZAE de Novéant-sur-Moselle
- > L'accompagnement des entreprises du territoire et l'allocation des aides à l'immobilier d'entreprises

**Lorr'Up sur la CC Mad & Moselle en 2024, c'est :**

- > Animation d'une réunion interentreprises sur les services de l'agence et l'accompagnement de la CCMM
- > Suivi des entreprises créées/en développement : Raybaud, MK Battage, Sagar etc
- > Suivi du PSE/plan de revitalisation de Azur Production
- > Suivi/accompagnement spécifique sur la base de Chambley
- > Participation aux évènements Mad & Moselle
- > Accompagnement pour En Envol 2025

### ESPACE DE COWORKING « LES LOCAUX » À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

### DESCRIPTIF

Les travaux de l'espace « Les Locaux » ont été achevés avec une inauguration du bâtiment réalisé le 3 décembre 2022. À la disposition des entreprises, salariés et habitants du territoire et au-delà on retrouve :

- > Deux espaces en plateaux ouverts favorisant le travail collaboratif, deux bureaux privatisés
- > Une salle de réunion équipée et indépendante
- > Un espace de convivialité
- > Services habituels : connexion Wifi et une imprimante/scanner,
- > Autres services : abri vélo, douche, casiers privatisés...

### BILAN

- 21 coworkers durant l'année 2024
- 7 coworkers présents en moyenne chaque semaine
- 1 052€ de recettes trimestrielles en moyenne
- Actualisation des tarifs

### PERSPECTIVES

- > Organisation d'événements ponctuels dans l'espace (afterworks, petits-déjeuners, réunions d'informations...)
- > Promotion du site pour attirer davantage de coworkers
- > Déploiement d'actions de communication et de promotion de l'espace du coworking (flyers, semaine de gratuité du coworking...).
- > Amélioration des équipements de confort et de travail des coworkers





# SOLIDARITÉ

## CONTACT

Loic CONDE

Responsable du " Service à la population, culture et solidarités "

03 83 81 91 69 -conde@cc-madetmoselle.fr



Aides à la mobilité

## OBJECTIFS

Maintenir et développer les emplois sur le territoire

- > Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation via le chantier d'insertion.
- > Organiser un forum de l'emploi
- > AIDES diverses : aider l'usager dans sa mobilité

### EMPLOI : LE CHANTIER D'INSERTION

#### DESCRIPTIF

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion et bénéficie du soutien financier de l'Etat, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'Union Européenne. Le chantier d'insertion a pour objectif de lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail classique.

Supports d'activités : Brigade verte (espaces verts, prévention des déchets).

#### BILAN

- 4.1 ETP conventionné,
- 3.88 ETP réalisé.
- 13 salariés accueillis en 2024 dont 11 hommes, 2 femmes, 85% d'habitants du territoire, 3 bénéficiaires RSA, 4 RQTH.
- 8 sorties : 40% de sorties positives.
- Brigade verte : 6115h réalisées.

**Accompagnement socio-professionnel** : 53 entretiens individuels, 5 PMSMP, 17 ateliers collectifs.

**Structuration du service** : dématérialisation des dossiers des agents, remise d'un dossier papier au départ afin de retracer le parcours du chantier d'insertion.

**Développement du lien avec les entreprises**: Vote d'une convention de partenariat par le conseil communautaire et démarchage des entreprises pour entrer dans le réseau dont l'objectif est de faciliter les immersions. 5 conventions signées.

#### PERSPECTIVES

- > Stabilisation de la brigade verte suite aux mouvements internes en charge de l'encadrement et de l'accompagnement socio-professionnel.
- > 5 ETP demandés pour 2025 afin de stabiliser et renforcer l'effectif au vu de l'augmentation des tâches liées à la brigade verte.
- > Poursuite du développement du réseau dans le cadre du lien entreprises. Faire vivre le réseau.

### EMPLOI : MISSIONS LOCALES

#### DESCRIPTIF

Mad & Moselle adhère à 3 missions locales compte tenu de son territoire : Val de Lorraine, Pays Messin et Pays de Briey.

#### BILAN

- Val de Lorraine : Cotisation de 11 164€ - 23 communes concernées - 68 jeunes accompagnés. Permanences hebdomadaires à France services Thiaucourt-Regniéville.
- Pays Messin : Cotisation de 11 121€ - 4 communes concernées - 27 jeunes accompagnés : 100 ateliers individuels, 5 collectifs ; 5 contrats signés – Permanences chaque jeudi à France services Ancy-Dornot.
- Pays de Briey : Cotisation de 1786€ - 9 communes concernées - 9 jeunes accompagnés : 42 ateliers individuels et 1 contrat d'engagement jeunes signé (cout : 4418€).

### BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

#### DESCRIPTIF

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes ainsi que les salariés du chantier d'insertion (positionnés par la mission locale), peuvent bénéficier d'une bourse au permis de conduire pouvant atteindre 900 €.

#### BILAN

- 7 demandes de renseignements – 3 constitutions de dossier - 1 bourse de 900€ attribuée. Paiement effectif : 300€ sur l'année.

### PERSPECTIVES 2025

Poursuite de l'accompagnement en cours et dispositif ouvert aux nouvelles demandes.

### DISPOSITIF 1 VÉHICULE VERS L'EMPLOI

Mise à disposition d'une flotte de véhicules électriques (2 scooters et 2 voitures sans permis) pour les habitants en démarche d'insertion professionnelle ayant des difficultés de mobilité.

#### BILAN

- 17 demandes de renseignements – 8 réservations des véhicules sans permis pour 2 usagers – 0 pour les scooters.

#### PERSPECTIVES

- > Poursuite et évaluation du dispositif (communication notamment)

### AUTRES DISPOSITIFS

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers :

- > Accueils petite enfance et périscolaires, accueils collectifs de mineurs, cantine à 1 €...
- > Également de la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct :
- > Transport à la demande : cantines, périscolaires...

A woman with long brown hair and sunglasses is smiling while holding a paper bag. A young boy in a plaid shirt is reaching towards her. They are at a farmers market stall with various vegetables like cauliflower and snap peas visible.

UNE TERRE  
ACCUEILLANTE,  
OUVERTE



# TOURISME

## CONTACT

Fabien ALLAIT

**Responsable du “ Développement Economique, Tourisme et Agriculture ”**

03 83 81 91 69 -[conde@cc-madetmoselle.fr](mailto:conde@cc-madetmoselle.fr)

## OBJECTIFS

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- > Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- > Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- > Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins, portes d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- > Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.

## DESCRIPTIF

### TOURISME DE MÉMOIRE

- > Première Guerre Mondiale : Participation et accompagnement au centenaire de la reconstruction du village de Fey-en-Haye
- > Seconde Guerre Mondiale : Participation et accompagnement aux évènements du 80ème anniversaire de la Libération ; soutien à la construction et à la promotion du mémorial Thanks GI's sur la commune de Corny-sur-Moselle

### Patrimoine remarquable de l'époque romaine au Moyen-Âge



- > Parcours de l'aqueduc de Jouy-aux-Arches
- > Parcours des Aîtres fortifiés de la vallée du Rupt de Mad.

### Autre patrimoine remarquable

- > Palais abbatial de Gorze, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- > Une dizaine d'églises médiévales et du XVIII<sup>e</sup> classées Monuments Historiques
- > Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.

### TOURISME NATURE

- > Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran, voiles, voiliers, plongée, pêche Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.

### > Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

### > Sentiers de rando et VTT



Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. Au total, ce sont plus de 16 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposées. Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

### > Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par plus de 14 km de véloroute « La Voie Bleue Moselle Saône à vélo », de la frontière luxembourgeoise à Lyon.

Préparation de l'accueil de la V56 future voie verte des lacs entre le Der et Madine.

### BILAN

- > Un partenariat renouvelé avec MOSL ATTRACTIVITE pour promouvoir la destination Moselle, accompagner la formation des acteurs touristiques de la CCM&M par le biais de "MOSL Académie" et promouvoir le label Qualité MOSL sur le territoire intercommunal. Labellisation de la bataille « Corny-Dornot » et de l'association Thanks GI's.
- > Partenariat avec l'Office de Tourisme de Pont-à-Mousson et points de vente de nos producteurs dans leurs locaux.
- > Une taxe de séjour intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques. Le montant de la taxe de séjour s'élève à VOIR LYDIE €
- > Participation active au devenir du site de Madine et pour imaginer un site d'accueil quatre-saisons.
- > Création de l'été insolite permettant 14 visites et événements sur le territoire, expérience gratuite pour les 280 visiteurs
- > La définition des Véloroutes Voies Vertes (VVV) d'intérêt communautaire : V50 & V56.

- La définition de boucles de randonnées pédestres d'intérêt communautaire

## POINTS D'INFORMATION TOURISTIQUES

### DESCRIPTIF

Mad & Moselle a amorcé sur l'année 2022 une réflexion quant à la création de Points d'Informations Touristiques (PIT) sur son territoire.

Ces PIT seront déployés au sein des Espaces France services de Thiaucourt-Régniéville et Ancy-Dornot. Ils seront animés par les agents France services.

Cette démarche a pour objectif de favoriser la relance de l'animation touristique du territoire, mettre en réseau les acteurs locaux et valoriser les atouts touristiques du territoire.

Les enjeux des PTT sont à destination :

- > Des touristes et usagers de la CCM&M

Permettre une consultation de l'ensemble de l'offre touristique du territoire (hébergements, restauration...)

- > Des acteurs touristiques

Permettre un accompagnement de premier niveau (labelisation, taxe de séjour...), une mise en réseau des acteurs au travers d'événements ponctuels ainsi qu'une valorisation de leurs activités.

**Les actions des animateurs des Points d'Informations Touristiques s'orientent donc autour de deux missions principales :**

- > L'animation du réseau des acteurs touristiques de la CC Mad & Moselle
- > La valorisation des acteurs et sites touristiques présents sur le territoire.

Le nombre total de nuitées enregistrées en 2023 est de 62 570.

### PERSPECTIVES

- > Amélioration de la signalétique de la V50.
- > Lancement de la V56 par la réalisation de la première tranche entre Villecey-sur-Mad et Arnaville.
- > Création physique des Points d'Informations Touristiques (PIT) dans les Espaces France services de Thiaucourt- Régniéville et Ancy-Dornot.
- > Communication et promotion de l'animation touristique à destination des usagers et acteurs touristiques du territoire, en lien avec les animateurs France services
- > Poursuite de la réflexion initiée sur les sentiers de randonnées intercommunaux et mise en place d'une stratégie de communication et promotion à adopter pour ces parcours.
- > Participation à En Envol avec une boutique éphémère des artisans/producteurs locaux &

renouvellement de l'été insolite sur ces dates.

## RÉFLEXIONS

- > Mise en place d'un réseau de "Greeters", ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances : nature, histoires locales, lieux insolites...

## MAISON ÉCUSIÈRE D'ARNAVILLE

### DESCRIPTIF

Le projet de réhabilitation de la maison éclusière d'Arnaville poursuit son cours avec les partenaires sur le projet (Association Confluence Mad et Moselle – MATEC – LI- LletRAMI architectures). La phase d'Avant- Projet définitif est en cours et les premiers dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'État et du département de Meurthe-et-Moselle.

### PERSPECTIVES



- > Travaux et mise à disposition de la Maison à Confluence Mad-et-Moselle pour une ouverture à la saison 2025.





# CULTURE

## CONTACT

Loïc CONDE

**Responsable du " Service à la population, culture et solidarités "**

03 83 81 91 69 -conde@cc-madetmoselle.fr



Régllement appel à projet  
culture

## OBJECTIFS

Maintenir et développer les services existants dans la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Finaliser l'étude sur la redéfinition de la politique culturelle intercommunale.

### REDÉFINITION DE LA POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre du Plan Culture et Ruralités du ministère de la Culture, afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, un cabinet d'études a été mandaté afin de mener un diagnostic de la politique culturelle intercommunale ainsi que des propositions d'évolution.

#### Les résultats du diagnostic démontrent :

- > Une disparité de l'offre : fournie dans le secteur nord, faible dans le sud du territoire, reflétant les résultats du SIAASP pour la culture.
- > Des moyens divisés en deux compétences, ne permettant pas, en l'état, de les développer davantage.

Forts de ces constats, et à l'appui de recherches sur les partenariats possibles, un scénario développant l'éducation artistique et culturelle a été voté en conseil communautaire du 19/09/2024. Ce scénario oriente notre politique vers la jeunesse, en contractualisant et en construisant un programme culturel commun avec la DRAC, l'Education Nationale, les Conseils Départementaux, en lien avec tous les acteurs du territoire. Le budget de la politique est réhaussé mais compensé par un financement conséquent de la DRAC et des partenaires (exemple : financement partiel d'un poste de coordinateur EAC, animations communes, ...). Le contrat EAC est en cours de rédaction.

En parallèle, le maintien et le développement des actions relatives à nos 2 compétences culturelles est maintenu, avec des aménagements à la marge pour une meilleure efficience et égalité d'accès.

## LECTURE PUBLIQUE

### COORDINATION D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES «MAD & MOSELLE»

#### DESCRIPTIF

- > Un réseau de bibliothèques en structuration depuis 2022 autour de 3 niveaux d'intégration :
  - > Niveau 1 : Service de prêt commun : réservations multi sites et navettes - Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt-Regniéville, Mars la Tour, Bayonville sur Mad et Arnaville.

- > Niveau 2 : Organisation d'animations communes et concertées
- > Niveau 3 : Adhésion à la bibliothèque numérique LIMEDIA avec 3 composantes : MOSAIQUE contenu numérique : livres, musiques, films ; GALERIES : collections numérisées des bibliothèques lorraines adhérentes ; KIOSQUE : presse ancienne numérisée.

## BILAN

- 9 bibliothèques sur le territoire : 6 adhérentes au réseau, dont 4 au niveau 1, 5 au niveau 2 et 6 au niveau 3.
- Le service de prêt commun apporte satisfaction et permet de diversifier l'offre culturelle.
- Participation à l'inauguration de la passerelle en septembre 2024 – plusieurs bibliothèques dans le cadre du rallye à vélo + animations diverses
- 9 navettes dans le cadre du service prêt commun
- Animations organisées à l'échelle du réseau : Nuit de la Lecture, fête du court métrage et partir en Livre avec une participation de près de 500 habitants (250 en 2023 !).
- LIMEDIA : Déploiement effectif dans le réseau ; 6 bibliothèques adhérentes, 75 personnes inscrites en 2024 (69 en 2023).
- Prospective avec les bibliothèques non encore adhérentes.
- Recherche de nouveaux bénévoles via l'adhésion à Place de l'Engagement, une plateforme de bénévolat du CD de Meurthe-et-Moselle.

## PERSPECTIVES

Adhésion de la bibliothèque de Corny-sur-Moselle au niveau 2 : Animation commune (fev. 2025).

Volonté de renforcer l'évènement Partir en Livre : candidature à la labellisation de l'évènement par le Centre National du Livre

Relance de la démarche de désign des politiques publiques : formation des bénévoles, visite d'autres structures dans le Grand Est, etc

LIMEDIA : Poursuite du déploiement du dispositif notamment via le conseiller numérique avec pour objectifs d'augmenter le ratio usagers Limédia / abonnés des bibliothèques.



## GESTION D'EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE A THIAUCOURT-REGNIEVILLE ET MARS LA TOUR

- > La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :
- > La médiathèque située à Thiaucourt-Regniéville, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- > La bibliothèque située à Mars la Tour, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.

## BILAN

- Organisation du salon du livre : reprise de l'évènement suite à l'arrêt de son organisation en 2020 par le collège de Thiaucourt : 26 auteurs – illustrateurs présents – 259 visiteurs ! Prochaine édition : 2026
- Réorganisation physique de la médiathèque avec l'intégration du périscolaire dans l'espace. La proximité du périscolaire permet de créer une synergie, favorisant l'accès à la culture pour ce public.
- Initiation en fin d'année du futur aménagement de l'espace vert, permettant de créer dès 2025 un jardin pédagogique.
- Participation à la 1ère journée nationale des bibliothèques : Bibli en folie
- Organisation d'évènements : Nuits de la lecture, fête du court métrage, partir en livre, colporteurs d'histoires – 285 personnes touchées au total
- 3 661 prêts : +11% par rapport à 2023
- 129 adhérents actifs, dont 58 nouveaux adhérents, 165 en 2023, 102 en 2022 et 87 en 2020.
- 37 adhérents à LIMEDIA pour la médiathèque représentant 28% des abonnés actifs (20% en 2023)



## PERSPECTIVES 2025

- > Organisation du salon du livre en 2026 : Préparatifs dès 2025
- > Reconduite d'évènements et manifestations : Nuits de la lecture, fête du court métrage, partir en livre, Bibli en folie,
- > Aménagement et inauguration du jardin pédagogique de la médiathèque
- > En lien avec l'étude SIAASP + la redéfinition de la

politique culturelle intercommunale, relance de la démarche de design des politiques publiques afin de questionner les usages de la médiathèque et les faire évoluer avec les habitudes des usagers.

## ENSEIGNEMENT MUSICAL

### DESCRIPTIF

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet à de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.

### BILAN

Jusqu'à 34 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

- Au 31/12/2024, 79 enfants du territoire inscrits à l'école des Arts dont Corny-sur-Moselle 34 - Ancy-Dornot 13 - Chambley-Bussières 7 – etc.
- Politique tarifaire incitative pour les familles du territoire, en fonction du quotient familial.

### PERSPECTIVES

Dans le cadre de la redéfinition de la politique culturelle intercommunale, de nouveaux partenariats seront engagés pour rééquilibrer l'exercice de la compétence sur le territoire.



## ACTION CULTURELLE

### APPEL A PROJETS CULTURE – BILAN 2024

- > Un appel à projets est lancé annuellement avec comme thème la lecture publique ou l'enseignement musical, pour des projets associatifs se déroulant sur au moins 2 lieux de la CCM&M et proposant des ateliers divers.
- > 12.000€ de budget ; 7 projets pour 4 lauréats : Semeurs d'arts, Ligue de l'enseignement, Compagnie Via Verde et Vallée Buissonnière.

### PERSPECTIVES

L'appel à projets 2025 reprend les mêmes conditions que l'édition 2024 et le même budget alloué.

A photograph showing a group of approximately 20-30 people walking in a single file along a dirt path. The path is surrounded by fields; one to the left is green, and another to the right is yellowed. In the background, there's a dense line of trees under a sky filled with heavy, grey clouds.

# UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES



# SERVICES PUBLICS

## CONTACT

Loïc Condé

**Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »**

03 83 81 91 69 - [conde@cc-madetmoselle.fr](mailto:conde@cc-madetmoselle.fr)

Maryse GREGOIRE

**Agent d'accueil**

[accueil@cc-madetmoselle.fr](mailto:accueil@cc-madetmoselle.fr)

Alexie MAIX et Maurane MARECHAL

**Animatrices de l'Espace France Services à Thiaucourt-Regniéville**

03 83 81 91 69 - [franceservices@cc-madetmoselle.fr](mailto:franceservices@cc-madetmoselle.fr)

Gautier SARGENTINI et Aurélie ORMEO

**Animateur et enimatrice de l'Espace France Service à Ancy-Dornot**

03 83 81 91 69 - [franceservice57@cc-madetmoselle.fr](mailto:franceservice57@cc-madetmoselle.fr)



## OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec une offre de services de qualité dans une logique de proximité.

### ESPACES FRANCE SERVICES

#### DESCRIPTIF

**2 espaces France services sur le territoire : Thiaucourt-Regniéville et Ancy-Dornot.**



**Une gamme élargie de services en un lieu unique et un accompagnement par des professionnels :**

- > Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- > Des permanences sur site de partenaires ou par les animateurs formés.
- > Des partenaires nationaux : Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/ santé (MSA), un avocat/conciliateur de justice (CDAD), finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT) / France Renov' / France Adapt' (2024) / URSSAF (2025) (Commun à Thiaucourt et Ancy-Dornot)
- > Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.
- > Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.
- > Depuis 2023, les espaces France Services participent aux Ports ouvertes nationales ; Ainsi, en 2024, 2 semaines d'ateliers divers ont été programmés sur 2 semaines en octobre

#### Partenaires locaux à Thiaucourt-Regniéville

- > CAF, France Travail, MSA, assistante sociale du Département, missions locales, création/reprise d'entreprise (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/rénovations, avocat/ conciliateur de justice, DGFIP, CPAM, retraite (CARSAT), point info budget (UDAF), Architecte des Bâtiments de France (ABF), Défenseur des Droits, écrivains publics.

L'Espace France Services de Thiaucourt a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Lieux Innovants Lieux Accueillants » : une étude a été menée sur le réaménagement de ces services pour une meilleure lisibilité. Etude finalisée en décembre 2024.

#### Partenaires locaux à Ancy-Dornot

- > CAF, MSA, Mission Locale création/reprise d'entreprise (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/ rénovations, avocat, notaire, conciliateur de justice, écrivains publics.

### BILAN

| Ancy-Dornot  | Thiaucourt-Regniéville  |
|--|---|
| 3095 demandes<br>(+15.5% par rapport à 2023 ; 1045 demandes en 2021) | 2284 demandes<br>(+28.68% par rapport à 2023 ; 1033 demandes en 2021) |

**Des permanences délocalisées ont été mises en place à Onville, Beaumont, Mars-la-Tour (1 demi-journée tous les 15 jours) ainsi que Gorze (tous les jeudis matin).**

### DISPOSITIF DE TITRES D'IDENTITÉ

#### DESCRIPTIF

- > Dispositif fixe à Thiaucourt-Regniéville pour les cartes d'identité, passeports et depuis 2024 la certification de l'identité numérique (dématérialisation des documents officiels sur smartphone).
- > Dispositif mobile permettant la réalisation de titres d'identité en Mairie ou au domicile de l'usager (en cas de difficultés de mobilité avérées)

### BILAN

- 2034 titres d'identité réalisés en 2024 (2979 en 2023, baisse nationale en 2024 suite sortie de période COVID).
- Dont 24 titres d'identité réalisés via le dispositif mobile (en EHPAD et chez l'usager)
- 9 certifications de l'identité numérique.

### AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

#### DESCRIPTIF

- > Mad & Moselle a repris la gestion de l'agence postale de Thiaucourt, fermée fin 2023, en son siège depuis janvier 2024.
- > Elle est financée en partie par une indemnité versée par la Poste, d'un montant de 16 020€ pour 2024.

### BILAN

- 24h30 d'ouverture hebdomadaire dont le samedi matin
- 2622 usagers
- 16142€ de CA courrier – colis.

## ACCUEIL DE MAD & MOSELLE

### BILAN

- 13 813 appels reçus au standard
- Installation d'un serveur de redirection téléphonique : déchets – France services – titres d'identité, afin de limiter l'attente.

## PÔLE MULTI-SERVICES DE MARS-LA-TOUR

- > Une aile santé : voir fiche Offre de soins p.40
- > Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France services et la bibliothèque de Mars la Tour : voir fiche Culture p.21. Pas d'agent sur site, présence sur rendez-vous.

### Partenaires :

- > Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprises (ALACA).

## ÉTUDE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS



### DESCRIPTION

Après un démarrage en 2023, Mad & Moselle a finalisé en 2024 une étude SIAASP (schéma Interdépartemental de l'amélioration de l'accès des services aux publics) permettant de diagnostiquer les difficultés d'accès aux services essentiels, publics comme privés. Cette étude a porté sur le secteur sud du territoire, incluant la commune de Thiaucourt-Regniéville. Cette étude avait pour objectif de proposer un plan d'action sur les années à venir.

### BILAN

- 6 Thèmes retenus :
  - > Mobilité & transport
  - > Service au public
  - > Santé
  - > Enfance
  - > Culture & sport
  - > Transversalité & communication
- 10 fiches actions réparties dans chacun des 6 thèmes

L'étude nous enseigne **une inégale répartition des services sur le territoire**.

Afin de la résorber, **2 nouveaux centres multiservices sont étudiés** :

- > Un prenant place dans le bâtiment de l'ancienne poste à Thiaucourt-Regniéville
- > Un prenant place au carrefour des jeunes à Beaumont.



## ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

- 120 accompagnements ont été réalisés cette année
- 106 en individuel
- 2 sous forme d'ateliers collectifs, avec 8 participants. 109 accompagnements ont fait l'objet d'un suivi régulier, témoignant d'un engagement fort auprès des usagers,
- Dont 49 au total à avoir bénéficié du Conseiller numérique
- 115 heures d'accompagnement dispensées, les thèmes les plus abordés ont été : la prise en main d'un équipement (29,7 %), la gestion des courriels (16,9 %), et la bureautique (13,6 %). Des sujets variés comme la navigation sur Internet, les démarches administratives, ou encore la cybersécurité ont également été explorés
- Le public accompagné était majoritairement composé de personnes en emploi (47 %) et de retraités (43 %), avec une tranche d'âge centrale située entre 35 et 60 ans (48 %), suivie par les 60 ans et plus (43 %).

## PERSPECTIVES

- > Application du plan d'action du SIAASP et étude des projets au pôle multiservices de Thiaucourt et de Beaumont
- > Projet de création d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Thiaucourt-Regniéville.
- > Poursuite et développement des ateliers numériques collectifs.
- > Réorganisation physique des services à la population à Thiaucourt-Regniéville suite à l'appel à manifestation d'intérêt.
- > Déploiement d'un projet autour de l'imprimante 3D et réemploi.
- > Création de Points d'Informations Touristiques dans les espaces France services.
- > Espaces France services : Déploiement de nouveaux partenaires en 2025, URSSAF, permanences puéricultrices et petite enfance par le CD54, démarches pour candidater à la labellisation Services Publics +, permanences habitat, animations en lien avec les services communautaires, journées du numérique & portes ouvertes 2025.



# PETITE ENFANCE

## CONTACT

Sandrine **MANSION**

**Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"**

03 83 81 92 93 - [mansion@cc-madetmoselle.fr](mailto:mansion@cc-madetmoselle.fr)

Julie **CORDELIER**

**Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes**

03.83.82.56.41- [cma@cc-madetmoselle.fr](mailto:cma@cc-madetmoselle.fr)

Mélanie **DALLE**

**Responsable du Relais Petite Enfance**

03.87.63.66.25-[relaispeteenfance@cc-madetmoselle.fr](mailto:relaispeteenfance@cc-madetmoselle.fr)



Règlement de  
fonctionnement ô comme  
3 pommes (en cours de  
renouvellement)

## OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- > Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
  - > Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
  - > Participer à l'égalité réelle homme-femme
  - > Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire
  - > Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)...
- Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Petite Enfance et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.

## Ô COMME 3 POMMES LE CENTRE MULTI-ACCUEIL DE BAYONVILLE SUR MAD

### DESCRIPTIF



Le Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

### Une équipe pluri-professionnelle

La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluri-professionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont 8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire (7.3 emplois à temps plein dont 1 contrat d'apprentissage).

### BILAN

- 30 072 heures d'accueil réalisées en 2024
- En 2024, l'établissement a accueilli 51 enfants sur
- 224 jours d'ouverture.
- L'extension du Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est réalisée ; en effet l'espace de la salle de sommeil était restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension était favorable.

### PERSPECTIVES

- > Poursuivre les actions éducatives favorisant le bien-être de l'enfant

### Des partenariats avec des structures voisines du

territoire

### Mad & Moselle réserve des places dans les multi-accueils voisins:

- > 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à Manonville géré par la Communauté de Communes des Terres Touloises et 1 place est également réservée sur la structure de Vigneulles-les-Hattonchâtel.

## GRAINES D'ÉVEILLE RELAIS PETITE ENFANCE

### DESCRIPTIF

Le territoire de Mad & Moselle compte 135 assistants maternels, ce qui correspond à plus de 500 places d'accueil sur le territoire.

Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.



### Les autres missions du service :

- > L'accompagnement des assistants maternels au quotidien, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.
- > Valoriser la professionnalisation des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.

### BILAN

- + de 250 contacts
- En 2024, le Relais Petite Enfance a eu 283 contacts de familles ou assistants maternels à la recherche d'informations.
- 77 assistants maternels et 198 enfants ont participé au différentes animations.

### PERSPECTIVES

- > Accompagner les futurs écoliers à l'entrée en maternelle
- > Renouveler le marché de restauration





# PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE

## CONTACT

Sandrine **MANSION**

**Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse"**

03 83 81 92 93 - [mansion@cc-madetmoselle.fr](mailto:mansion@cc-madetmoselle.fr)

Yann **COLLE**

**Animateur jeunesse**

06 77 82 22 34 - [jeunesse@cc-madetmoselle.fr](mailto:jeunesse@cc-madetmoselle.fr)

Marianne **TONNELIER**

**Animatrice jeunesse**

07 50 56 76 13 - [periscolaire.lepitgraouilly@cc-madetmoselle.fr](mailto:periscolaire.lepitgraouilly@cc-madetmoselle.fr)



Projet éducatif territorial  
(en cours de renouvellement)



Règlement de l'accueil  
périscolaire

## OBJECTIFS

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse. Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.

### Développer le périscolaire et l'extrascolaire sur tout le territoire

Forte de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et main- tenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

### Cantine à 1 €

Les familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 1000 € peuvent faire manger leur enfant à la cantine en payant le repas complet 1 €.

En 2022, ce sont 599 repas à 1 € qui ont été servis sur l'ensemble des services périscolaires, ce dispositif a profité à 19% familles inscrites.

En 2023, nous avons servis 831 repas, soit 21% des familles qui ont pu en profiter.

Et en 2024, nous avons servi 26 986 repas à 1€ pour 769 enfants.

### Renforcer l'accessibilité

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services aux populations les plus fragiles. Depuis septembre 2021, plus de 350 enfants profitent d'un tarif repas à 1 € avec le soutien financier de l'État.

### Offrir à l'enfant des moments privilégiés

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

Mad & Moselle se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.

## LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

### DESCRIPTIF

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupements scolaires :

- > Les barbabapas à Bernecourt / Flirey
- > Les pandas à Essey-et-Maizerais
- > Les 3 aiglons à Thiaucourt-Regniéville
- > Les ptits orchids à Waville
- > Les arts aux mille pattes à Vandelainville / Arnaville
- > Les petites graines vertes à Tronville
- > Les marsupiaux à Mars-la-Tour
- > Le ptit graouilly à Ancy-Dornot
- > Le Champ de blé à Chambley-Bussières,
- > Corny-sur-Moselle,
- > Novéant-sur-Moselle,
- > Jouy-aux-Arches
- > Gorze.

Les mercredis éducatifs sont regroupés sur les communes de Beaumont avec le Carrefour des jeunes, Chambley-Bussières, Thiaucourt-Regniéville, Jouy-aux-Arches et Corny-sur-Moselle.

Les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.

### BILAN

- 1 432 enfants accueillis sur les différents sites
- (100 enfants en plus que 2023)
- 1069 familles concernées
- Plus de 260 000 heures d'accueil (40 000 heures en plus que 2023)

> *Renouvellement du Projet éducatif de territoire : le bilan a été réalisé de manière collaborative en y incluant les familles et l'éducation Nationale ; les axes de ce nouveau projet tiennent compte de cette évaluation partagée.*

### Restauration périscolaire

- 30 à 40% de produits locaux et 20% à 50% de produits régionaux
- 80% de produits frais
- Des aliments variés respectant la saisonnalité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation au goût...

### PERSPECTIVES

- > Accompagnement de la commune de Beaumont pour la mise aux normes des bâtiments qui accueillent les services extrascolaires, via le fonds RTE 58 902 €
- > Reprise des accueils de loisirs organisé par le Carrefour des jeunes à compter de juillet 2025
- > Installation dans les nouveaux locaux à Essey et

Maizerais pour la rentrée 2025.

## LES ACCUEILS EXTRA-SCOLAIRES

### DESCRIPTIF

A chaque période de vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire : Chambley-Buissière, Vandelainville, Corny-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Thiaucourt-Regniéville, Beaumont et Jouy-aux-Arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.

### BILAN

- Plus de 750 enfants inscrits
- Soit plus de 39 000 heures d'accueil (c'est plus 15 000h par rapport à 2023).
- 

## LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

### DESCRIPTIF

Un club ado à Ancy-Dornot, à Jouy-aux-Arches, à Thiaucourt-Regniéville.

L'accompagnement des juniors assos, 2 structures spécifiques gérées par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement.

Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'auto-financement ou des actions de solidarité sur le territoire

- > Des séjours de vacances construits avec eux,
- > Embauche de stagiaires, d'apprentis,
- > Bourse au permis,
- > Adhésion aux missions locales, chantier d'insertion,
- > Organisation de chantiers jeunes
- > Enseignement musical, lecture publique...
- > Mise en oeuvre d'un plan en faveur de la jeunesse pour améliorer la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires
- > Bourse pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation BAFA / BAFD

### Création d'un conseil communautaire des jeunes et élection de sa présidente

#### Les membres du Conseil Communautaire des Jeunes

##### Jouy-aux-Arches

- GALEWSKI Ysaliss
- RICHARD Maïssa
- BALTZER Anaé
- LEROY Agathe



##### Ancy-Dornot

- SORUS Clément
- WOLF Noé
- OSWALD Gaël
- TONNELIER Liam

### Thiaucourt

- YAZERF Luca
- PATRE Marcus
- RONCARI Madison

### Sponville

- KAM Alexandre

### Gorze

- BRETAUDIERE Killian

### Limey

- FERNETTE Nino

### Bernécourt

- DI GIORNO Flavio

### Arnaville

- AUBURTIN Méline

### Xammes

- PHILIPPOT Lison

Depuis octobre 2024, le CCJ est accompagné par un Bureau d'études Vraiment, vraiment à la suite de l'appel à projet de la MNT pour lequel nous avons été retenus.

Le BE travaille avec les jeunes pour qu'ils développent des projets (méthodologie de projet) la collaboration entre les membres, la capacité à discuter avec les élus, une dernière séance de travail est prévue le 13 juin.

Les élus ont validé la mise en place d'un budget participatif à destination de la jeunesse et piloté par le CCJ. 5000 € sont inscrits au budget de la CC, le CCJ doit lancer un appel à projet à destination des jeunes et délibérera pour valider les idées retenues.

## PERSPECTIVES

- > Définition d'un plan d'actions transversales en faveur de la jeunesse porté par le conseil communautaire des jeunes
- > Mise en œuvre d'un budget participatif pour faciliter l'implication des jeunes

## CHANTIERS JEUNES

### BILAN

- Saint-Baussant - 12 jeunes pour restaurer les tranchées
- Thiaucourt - 8 jeunes pour la création d'une fresque au sein des locaux de la médiathèque Intercommunale
- Ancy-Dornot - 8 jeunes pour restaurer les pistes VTT

**Participer à un chantier jeune, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et collaborer à un projet de loisir.**



# VIE ASSOCIATIVE

## CONTACT

Loïc CONDÉ

**Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »**

03 83 81 91 69 - [conde@cc-madetmoselle.fr](mailto:conde@cc-madetmoselle.fr)



Règlement de soutien aux manifestations



Règlement de mise à disposition d'équipements pour les déchets



Règlement de prêt de gobelets réutilisables



Règlement de mise à disposition du véhicule associatif

## OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse la dynamique dans nos communes

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un panel de services en direction des associations.

## DESCRIPTIF

### Soutien au prêt de matériel

- > Mise à disposition gracieuse ou payante d'un parc de matériel associatif conformément au règlement: tables, bancs, grilles d'exposition, etc.

### Soutien à la mise en place de manifestations éco-responsables : voir fiche Gestion des déchets p.37

### Soutien financier

- > Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences et orientations de la communauté de communes.

### Convention de partenariat pour des projets associatifs structurants en lien avec l'exercice d'une compétence intercommunale.

### Soutien à la communication

- > Création, reproduction de supports de communication (conformément au règlement).

### Agenda des manifestations

- > Mise en place d'un agenda permettant la promotion des événements associatifs

### Intramuros

- > Déploiement d'Intramuros dans les communes

### Soutien au déplacement

- > La communauté de communes met à disposition des associations du territoire deux véhicules publicitaires associatifs permettant le déplacement des membres de l'association.

## BILAN

### Agenda des manifestations

- > 100 événements publiés

### Subventions versées aux associations

- > 114 441€

### Prêt de matériel

- > 21 réservations de matériel, dont 22 en été, ayant bénéficié à 15 associations ou communes

### Véhicules associatifs

- > Véhicule basé à Thiaucourt-Regniéville réservé 171

jours sur l'année – 123 jours par 8 associations, 48 jours par les agents CCM&M.

- > Véhicule basé à Ancy réservé 198 jours sur l'année – 178 jours par 8 associations différentes, 20 jours par les agents CCM&M
- > Les associations réservant le + : Restos du Cœur (54) – FC Novéant (57) – Singletrack (57)
- > Mise à jour du règlement afin notamment de davantage cadrer la procédure d'état des lieux, suite à quelques dégradations.

### Impressions

- > 7 demandes de 4 associations différentes ; 2328 impressions (748 recto couleur – 180 recto noir – 1400 recto-verso couleur).

### Place de l'engagement

- > Adhésion à la plateforme de bénévolat Place de l'engagement, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, afin de proposer les offres de bénévolat de Mad & Moselle ainsi que des associations du territoire. Promotion de la plateforme auprès du tissu associatif via des mails d'information et une visio de présentation, en présence des services départementaux

## PERSPECTIVES

- > Réflexion sur l'évolution du parc de matériel associatif
- > Évolution de la politique de soutien aux associations, notamment via l'appel à projets et la redéfinition de la politique culturelle intercommunale en lien avec le SIAASP.



# OFFRE DE SOINS

## CONTACT

Loïc CONDÉ

**Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »**

03 83 81 91 69 - [conde@cc-madetmoselle.fr](mailto:conde@cc-madetmoselle.fr)



Règlement santé

## OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.

### PÔLE MULTI-SERVICES - MAISON MÉDICALE DE MARS-LA-TOUR

#### DESCRIPTIF

La maison médicale à Mars-la-Tour est un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire.

#### BILAN

Il est loué à un médecin généraliste.

#### Le bâtiment accueille

- > 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- > 1 chirurgien-dentiste (2 salles de soins).
- > 2 infirmières.

#### PERSPECTIVES

Le bâtiment pourra être agrandi si d'autres professionnels souhaitent s'installer.

### RÈGLEMENT SANTÉ « AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION »

#### DESCRIPTIF & BILAN

##### Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 75 000 €

- > Aider à l'installation dans les zones les plus fragiles.
- > Aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

#### BILAN

Dans le cadre de l'étude SIAASP, participation financière au maintien de la maison de santé de Domèvre-en-Haye en lieu et place de 7 communes du territoire.

Dans le cadre de l'étude SIAASP, diagnostiquant une forte carence en matière d'accès aux soins, **le Conseil Communautaire a voté la mise à jour du règlement des aides à l'installation, passant l'aide à l'installation de 10.000 à 20.000€** pour les médecins généralistes, spécialistes et chirurgiens-dentistes. En cas de regroupement de professionnels, l'aide maximale est

Mad & Moselle a accompagné l'ouverture d'un cabinet de médecine générale à Limey-Remenauville, pour 40.000€ maximum d'aides (2 médecins) – Ouverture du cabinet en février 2025.

## PERSPECTIVES

- > Poursuite de l'accompagnement du cabinet de médecine à Limey-Remenauville sur 2025 et 2026 afin de vérifier les travaux effectués et payer la subvention
- > Accompagnement d'une dynamique à Chambley-Bussières (conseils, dossier de subvention multi-institution, recherche de financements) avec un futur cabinet de 3 à 4 chirurgiens-dentistes et d'un projet privé de location de bureaux pour diverses professions médicales (orthophonistes, médecins généralistes, etc. Ce projet est coordonné par la CCM&M au niveau de la recherche d'aides avec l'Etat, la Région, la CPAM.

### CONTRAT LOCAL DE SANTE

#### DESCRIPTIF

##### Une alternative au déficit de professionnels de santé

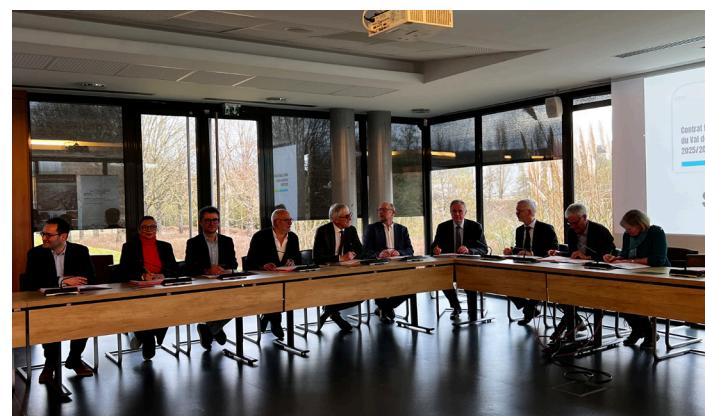
Mad & Moselle s'engage auprès des 3 intercommunalités du Val de Lorraine, via le PETR Val de Lorraine, à agir pour la santé via la création et la signature d'un Contrat Local de Santé.

Ce contrat permet d'établir une stratégie pour la santé à l'horizon 2029, sur plusieurs thématiques :

- > Améliorer l'accès aux services de santé/aux soins
- > Santé Mentale
- > Prévention & Promotion : Renforcer les comportements favorables à la santé
- > Préserver l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap physique et mental, et de leurs aidants
- > Agir pour un environnement favorable à la santé
- > Axe transversal, communication

Le contrat, en cours de rédaction depuis 2017, s'est finalisé fin 2024.

Il a été signé par les 4 intercommunalités, l'ARS, le département 54 et plusieurs autres partenaires (CPTS, ...) en février 2025.



A scenic view of a river flowing through a lush green landscape. In the background, there are rolling hills covered in dense green forests. A small town with red-roofed houses is nestled among the trees. The sky is a clear blue with some wispy white clouds. A large green diagonal shape covers the upper left portion of the image, partially obscuring the text.

**UN  
VÉRITABLE  
JARDIN DES  
MÉTROPOLES  
AU CŒUR DU  
PARC NATUREL  
RÉGIONAL DE  
LORRAINE**



# GESTION DES DÉCHETS

## CONTACT

Céline PHILIPPOT

Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"

03 83 81 91 69 - [philippot@cc-madetmoselle.fr](mailto:philippot@cc-madetmoselle.fr)



Suzon TASSIN

Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets

03 83 81 91 69 - [tassin@cc-madetmoselle.fr](mailto:tassin@cc-madetmoselle.fr)

Isabelle LIONNET

Encadrante brigade verte

06 44 39 34 40 - [lionnet@cc-madetmoselle.fr](mailto:lionnet@cc-madetmoselle.fr)

Aurore BUSCHMANN

Coordinatrice animation développement durable

03 83 81 91 69 - [developpement-durable@cc-madetmoselle.fr](mailto:developpement-durable@cc-madetmoselle.fr)



Ambassadrices développement durable :

Angélique PETITTI

Référente associations et manifestations éco-responsables / accueil des usagers),

Emilie PIERSON

Référente compostage / animations grand public et scolaires

Règlement d'élimination  
de l'ensemble des  
déchets

Programme local de  
prévention des déchets  
ménagers et assimilés

## OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage, du compostage et du réemploi

### LABELLISÉ "TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE" AU NIVEAU NATIONAL



Mad & Moselle mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service.

Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

#### DESCRIPTIF

- > Une redevance incitative mise en place sur l'ensemble du territoire depuis le 1er janvier 2020, permettant d'adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits. Elle est composée d'une part fixe selon le nombre de personnes au foyer et le volume du bac (incluant les frais de collecte, de gestion, les accès en déchèterie et les déchets recyclables) et d'une part variable selon le nombre de levées du bac (pour le traitement des ordures ménagères).
- > Un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2021-2026.
- > L'extension des consignes de tri dès 2020 (appel à projet national Citeo).



- > Un accès en déchèterie pour tous les habitants. 2 déchèteries sont en gestion en régie (Charey et

Bernecourt) et 3 conventions sont signées avec des collectivités limitrophes (Eurométropole Metz, Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-



Mousson et SIRTOM Jarny).

- > Une équipe d'animation pour la sensibilisation du grand public, des scolaires et extra-scolaires.
- > Une brigade verte, adossée à un chantier d'insertion. Au service de l'entretien des équipements liés à la gestion des déchets, aux espaces naturels du territoire et en vigilance et appui aux communes sur les dépôts sauvages (procédure mise en place avec un règlement d'intervention).

#### BILAN

- Un budget de fonctionnement de plus de 2 millions d'euros.

- Des déchets collectés :

- > En 2024 c'est 2506 tonnes d'ordures ménagères soit 129 kilos par an et par habitant, en 2023 c'était 2787 tonnes soit 143 kilos par an et par habitant soit une baisse de 10%
- > En 2024 c'est 1705 tonnes de tri comprenant les recyclables et le verre soit 88 kilos par an et par habitant tandis qu'en 2023 c'était 1590 tonnes soit 82 kilos par an et par habitant ce qui représente une hausse de 7%

- Une nouvelle fréquence de collecte des ordures ménagères au 1er janvier 2024 (toutes les 2 semaines), et la fin de la distribution en porte à porte des sacs jaunes.

- De nouvelles filières mise en place :

- > Déploiement de 51 points d'apports volontaires biodéchets en fin d'année 2024 (avec atelier de communication et distribution de bioseau) pour les communes de plus de 400 habitants
- > La poursuite du développement des flux en déchèteries avec la mise en place de la PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment) en 2024 (huisseries, plâtres, bois, laines de

verre, de roche, plastiques)

- Un accompagnement des associations
  - > 30 manifestations accompagnées par des conseils et du prêt de matériel éco-responsable pour 24 associations
  - > 6 associations ayant reçu un financement pour l'acquisition de gobelets réutilisables (1143€ d'aides)
- De la sensibilisation et prévention des déchets
  - > 4 interventions sur le tri au collège de Thiaucourt-Regniéville et 39 interventions dans 12 écoles primaires pour 27 classes sur le tri, le compostage et la prévention des déchets pour l'année scolaire 2023/2024
  - > 1 stand de prévention déchets lors de la brocante à Flirey



- > 1 formation à destination du personnel de l'Ehpad de Jouy-aux-arches et 1 pour les agents de la collectivité lors du séminaire du personnel
- > 5 ateliers sur la gestion des déchets (tri et compostage) à destination du grand public
- > 14 ateliers sur les biodéchets
- > 2 animations de broyage en déchèterie
- > Participation aux semaines nationales du Tous Au Compost (avril) et à la Fête du Sol Vivant (octobre)
- > 2 visites du centre de tri à destination du grand public et des éco-délégué du collège de Thiaucourt-Regniéville
- > 269 composteurs vendus

 sont encore présents dans les ordures ménagères soit un tiers de la poubelle) pour les communes de moins de 400 habitants

- > Poursuite de la vente de composteurs individuels (15% des foyers en sont équipés)
- > Finalisation de l'étude sur l'optimisation du service déchèterie
- > Engagement d'une réflexion sur la tarification
- > Poursuite du travail engagé avec la brigade verte pour la lutte contre les dépôts sauvages

- > AXE 3.2 Une amélioration continue de la gestion des déchets sur le territoire



## PERSPECTIVES

Conformément à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) et au PLPDMA, et suite aux études menées depuis 2021 :

- > Optimisation de la collecte des déchets avec une expérimentation 100% PAV à compter de janvier 2026
- > Finalisation du déploiement des PAV biodéchets sur l'ensemble des communes du territoire pour fin 2025 (42 kilos par an et par habitant de biodéchets





# TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

## CONTACT

Céline PHILIPPOT

**Responsable du " pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"**

03 83 81 91 69 - [philippot@cc-madetmoselle.fr](mailto:philippot@cc-madetmoselle.fr)

Fulgence ALLOGHO ONDO

**Chargé de mission Gemapi – Eau et Assainissement**

07 50 55 07 60 - [allogho@cc-madetmoselle.fr](mailto:allogho@cc-madetmoselle.fr)

Théo BATTAGLIA

**Technicien Eau et Assainissement – Eau et Assainissement**

07 72 51 45 04 - [battaglia@cc-madetmoselle.fr](mailto:battaglia@cc-madetmoselle.fr)

Charline TINCHANT

**Animatrice plan biodiversité et paysage**

07 50 56 84 98 - [tinchant@cc-madetmoselle.fr](mailto:tinchant@cc-madetmoselle.fr)

Aurore BUSCHMANN

**Coordinatrice des animations développement durable**

03 83 81 91 69

[buschmann@cc-madetmoselle.fr](mailto:buschmann@cc-madetmoselle.fr) ou [developpement-durable@cc-madetmoselle.fr](mailto:developpement-durable@cc-madetmoselle.fr)

Nelly LANTZ

**Chargée de mission énergie**

07 56 38 34 08

[lantz@cc-madetmoselle.fr](mailto:lantz@cc-madetmoselle.fr)



Plan Climat Air Energie  
Territorial



Plan de Sobriété  
énergétique et numérique



Plan de préservation de la  
biodiversité, Plan paysage

## OBJECTIFS

Préserver l'environnement et protéger notre biodiversité

Favoriser la sobriété et la rénovation énergétique, et le développement des énergies renouvelables.

Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Pour apporter une réponse locale aux enjeux du changement climatique et des transitions écologiques et énergétiques, la CCM&M s'est dotée de documents de planification, notamment un Plan Climat Air Energie Territorial adopté le 21 septembre 2023 et un nouveau Plan de préservation de la biodiversité et des paysages adopté le 19 septembre 2024. Elle est également signataire du Contrat de Territoire Eau et Climat Mad'in l'Eau Reine.

## TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

### DESCRIPTIF

#### GEMAPI

Mad & Moselle exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (**GEMA**) et de Prévention des Inondations (**PI**) :

- > Adhésions au Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) : SAGE Rupt-de-Mad/Esch/Trey et SAGE Ferrifère – Les SAGE sont des documents de planification qui fixent les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau ;
- > Gestion de plus de 330 kms de cours d'eau sur Mad et Moselle (Rupt-de-Mad, Esch, Trey, Gorzia, Vricholles et leurs affluents) ;
- > Adhésions au Syndicats Moselle Aval et Canal de Jouy au titre de la PI.

#### Transfert des compétences eau et assainissement

Elle a également pris la compétence eau et assainissement



qui est effective au 1er janvier 2025. Elle a la gestion de 12 communes en eau potable (dont 3 DSP) pour 80 kms de réseaux, 12 réservoirs et 14 sources. Elle gère également 37 communes en assainissement pour 90 kms de réseaux et 21 stations d'épuration.

Par délégation des conseils départementaux, et en partenariat avec les communes concernées, Mad & Moselle élabore et suit les plans de gestion des sites de Grandfontaine à Waville-Villecey-sur-Mad, de la confluence d'Arnaville et des gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc. Les ENS visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats

naturels.

#### Préservation de la biodiversité et des paysages

Mad & Moselle œuvre à la préservation de la biodiversité et des paysages avec des actions mises en place sur différentes thématiques tels que la trame verte et bleue (vergers, haies, mares ...), la biodiversité en village (gestion différenciée des espaces publics, inventaire de la biodiversité, habitats pour la faune...) ou l'ouverture du paysage (continuités écologiques).

Pour gérer l'ensemble de ces compétences en environnement, Mad & Moselle s'est dotée d'une brigade verte, adossée à un chantier d'insertion, au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire ; mais également d'une équipe d'animation pour la sensibilisation à l'environnement de tous publics.

### BILAN

#### GEMAPI

- Commencement des travaux de renaturation du ruisseau de la Joyeuse
- Finalisation du plan de gestion de Grandfontaine pour la période 2024-2035
- Transfert de la compétence PI vers les syndicats Moselle Aval et Canal de Jouy pour les ouvrages de protection

#### Transfert des compétences eau et assainissement

- Préparation du transfert effectif de la compétence eau et assainissement avec le bureau d'étude et MMD54. Mise en place d'un conseil d'exploitation des régies.

#### Préservation de la biodiversité et des paysages

- Délibération le 19/09/2024 sur un nouveau plan de préservation de la biodiversité et des paysages Acte 2 pour la période 2025-2027 et sollicitation des financements – Accompagnement des communes dans leur projet
- Partenariat avec le PNRL, le CENL, TORCOL
- Animations :

- > 6 sorties nature grand public sur les thématiques des amphibiens, de la gestion différenciée des espaces verts avec le jardinage au naturel, les rapaces, ou des balades biodiversité
- > Post mensuel « environnement » sur les réseaux sociaux, qui alimente le site internet
- > Programme pour les scolaires : 9 classes sensibilisés à la biodiversité : les pollinisateurs, la forêt, les petits insectes et leurs habitats
- > Animation demi-journée de sensibilisation aux abeilles sur 2 périscolaires (Thiaucourt-Regniéville et Chambley)

## PERSPECTIVES

### GEMAPI

- > Etude globale de priorisation d'aménagement et d'entretien des cours d'eau sur Mad et Moselle
- > Participation à la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- > Participation à l'élaboration du SAGE Rupt-de-Mad / Esch / Trey (étude stratégie en 2025-2026 pour une adoption définitive en 2028) en partenariat avec le PNRL et les CC terres Touloises, Bassin de PAM et Côtes de Meuse Woevre
- > Signature de 2 nouveaux CTEC Rupt-de-Mad et Esch/Trey/Terrouin

### Transfert des compétences eau et assainissement

- > Structuration de la régie du service eau et assainissement, élaboration d'un schéma directeur (et PPI), harmonisation tarifaire



### Préservation de la biodiversité et des paysages

- > Mise à jour du plan de gestion des Gravières
- > Mise en œuvre du plan de préservation de la biodiversité et des paysages Acte 2 (*pour lire le plan scannez le QR code sur la page de garde*)

## TRANSITIONS ENERGETIQUES

### DESCRIPTIF

Par le biais d'un économie de flux, depuis 2021, la CCM&M conseille et accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics et dans le développement des énergies renouvelables.

Afin d'être une collectivité exemplaire, la CCM&M s'est également doté d'un plan de sobriété énergétique et numérique en 2022. Il a été initié pour lutter contre la hausse des coûts de l'énergie et limiter l'impact environnemental des services de la collectivité.

### BILAN 2024

- Accompagnement de 25 communes dans leur projet d'énergie renouvelable suite à la loi sur les ZAENR (zones d'accélération des ENR) notamment en mars 2024 d'un AMI pour le projet de photovoltaïque au sol à Bernecourt
- Poursuite du plan de sobriété énergétique :
  - > Finalisation de l'étude flotte de véhicules à faibles émissions et préconisations

- > Baisse des consommations énergétiques (par exemple -60% sur l'éclairage public d'actisud)
- > Acquisition de matériel électrique pour les services techniques dans le cadre de la gestion différenciée
- > Animations : 6 classes bénéficiant du programme watty sur le thème de l'énergie et de l'eau

## PERSPECTIVES



- > Participation à l'étude solaire sur toitures publiques avec le PETR Val de Lorraine pour finaliser un groupement de commande
- > Poursuite du projet de création d'un réseau de chaleur à Thiaucourt (partenariat CC / EHPAD / commune / syndicat scolaire)
- > Relance des dispositifs de développement de projets participatifs et citoyens de production d'énergie renouvelable
- > Finalisation du transfert de la compétence sur la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques au SDE54
- > Participation à un AIP (Appel à Initiatives Privées) avec le SDE54 pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- >
- > Mise en place d'un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire
- > Remplacement progressif des véhicules







# HABITAT

## CONTACT

Mégane WOLLMANN

**Responsable du pôle Urbanisme et Habitat**

wollmann@cc-madetmoselle.fr / 03 83 81 91 69

Nelly LANTZ

**Chargée de mission Energie et Habitat**

lantz@cc-madetmoselle.fr / 03 83 81 91 69



Pacte territorial

2025 - 2029

## OBJECTIFS

Avec la fin de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en 2023, Mad & Moselle s'est attelée à la contractualisation avec l'Etat et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à la mise en œuvre du Pacte territorial de l'habitat à compter du 1er janvier 2025 et pour une durée de 5 ans.

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'axe n°1 du PCAET.



- > Axe 1.3 *La transition énergétique du territoire et les émissions de carbone*

## DESCRIPTIF

Le Pacte territorial de l'habitat permet de mettre en place des actions spécifiques adaptées aux besoins du territoire, en mobilisant des moyens financiers et techniques. Il s'inscrit dans une démarche de revitalisation des territoires, d'amélioration du cadre de vie des habitants et de maîtrise des dépenses énergétiques.

### Ce programme est composé de trois volets

#### Le volet dynamique territoriale

Il favorise une politique d'« aller-vers » avec la mobilisation des ménages et des professionnels du bâtiment en amont des projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat et dégradé, etc.) ;

#### Le volet information, conseil, orientation

Il vise, à l'aide d'une organisation et d'une structuration d'acteurs compétents, d'accueillir les ménages, de les écouter pour comprendre leur projet de rénovation afin de les informer, les conseiller et les orienter vers les outils disponibles et mobilisables adaptés à leur cas personnel ;

#### Le volet accompagnement



Ce volet sera opéré par un opérateur recruté par la collectivité au titre des actions facultatives du pacte territorial. Il accompagnera notamment les ménages dans les aides complémentaires qui seront mises en place par l'EPCI sur l'ensemble de son périmètre d'intervention (47 communes) avec une action renforcée spécifique aux communes de Thiaucourt-Regniéville et de Gorze.

Pour aider l'intercommunalité à définir les enjeux

et objectifs du Pacte territorial, la collectivité était accompagnée par le bureau d'études Villes Vivantes.

## PERSPECTIVES

### Le renforcement du guichet unique de l'habitat en partenariat avec la CC du Bassin de Pompey



- > La simplification du parcours des ménages est l'une des priorités du Pacte territorial de l'habitat. Ainsi, et pour apporter une lisibilité du service rendu aux ménages, le dispositif projette le renforcement d'une structure unique qui centralise l'ensemble des compétences nécessaires à l'information, l'orientation et au conseil des ménages qui souhaitent bénéficier d'un premier niveau de conseil : le guichet unique de l'habitat porté par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Ce service est gratuit et apporte une neutralité absolue dans les conseils délivrés aux ménages.

En complément du numéro unique, le guichet unique réalisera 2 demi-journées de permanences physiques par mois au sein des locaux de Mad & Moselle.

### La contractualisation d'un partenariat avec l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER)



- > Afin de renforcer l'action des volets de dynamique territoriale et d'information, conseil, orientation, la collectivité projette de s'appuyer sur l'accompagnement de l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER). Cette dernière aura pour mission principale d'appuyer le guichet unique de l'habitat lorsque celui-ci orientera un porteur de projet pour un conseil personnalisé ou renforcé sur un projet de rénovation ou d'amélioration de l'habitat. Il est également prévu que LER assure une permanence d'une demi-journée par mois dans le cadre des permanences France Services assurées par la communauté de communes.

### Le lancement d'aides financières intercommunales et communales

En complément des subventions de l'État (aides Anah) et des aides des collectivités partenaires (Conseil

Départemental 54 et Région), Mad & Moselle souhaite abonder avec ses fonds propres les subventions pour les ménages éligibles à l'Anah. Ces aides financières concerneront :

- > Les propriétaires occupants en perte d'autonomie et qui veulent réaliser des travaux de maintien à domicile ;
- > Les propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique, mettre en place un système de chauffage à énergies renouvelables ou engager des travaux en auto-réhabilitation ;
- > Les propriétaires bailleurs qui projettent de réhabiliter des logements indignes ou dégradés.
- > Ces aides concerneront les 47 communes membres de Mad & Moselle.

En complément des aides intercommunales, les communes de Thiaucourt-Regniéville et de Gorze proposeront une majoration des subventions pour :

- > Les propriétaires occupants en perte d'autonomie et qui veulent réaliser des travaux de maintien à domicile ;
- > Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs qui projettent de réhabiliter des logements indignes ou dégradés.
- > Pour bénéficier des aides communales, les projets devront se situer sur l'une ou l'autre des communes.

### L'ambition du pacte territorial 2025-2029

- > Près de 4 millions d'euros débloqués pour les aides aux travaux et à l'ingénierie.
- > Près de 6 millions d'euros de travaux qui seront déclenchés, pouvant profiter au tissu artisanal local.

### PARTENAIRES :







# MOBILITÉS

## CONTACT

Céline PHILIPPOT

**Responsable du " pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"**

03 83 81 91 69 - [philippot@cc-madetmoselle.fr](mailto:philippot@cc-madetmoselle.fr)

Suzon TASSIN

**Adjointe au responsable / Chargée de mission**

03 83 81 91 69 - [tassin@cc-madetmoselle.fr](mailto:tassin@cc-madetmoselle.fr)

Emilie PIERSON

**Ambassadrice mobilité**

03 83 81 91 69 - [pierson@cc-madetmoselle.fr](mailto:pierson@cc-madetmoselle.fr)



Règlement intérieur du  
service de transport à la  
demande sur le territoire



Plan de développement  
des mobilités

## OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyen de transport alternatif à la voiture individuelle

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée à la transition écologique et énergétique, Mad & Moselle souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



Depuis juillet 2019, Mad & Moselle a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1er juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur :

- > le transport régulier,
- > le transport à la demande et
- > les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire.

Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

### DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉ DOUCES



### DESCRIPTIF

**La conjoncture est propice au territoire pour le développement des mobilités douces :**

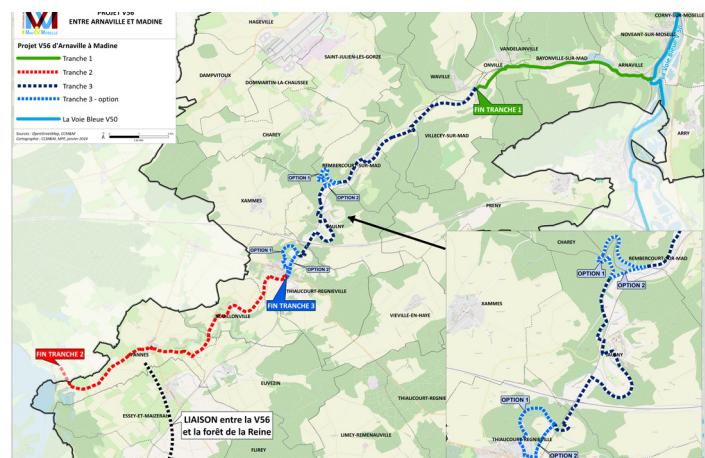
- > Pratique cyclable connue sur le territoire, à la fois en termes de loisirs, déplacements du quotidien et tourisme,
- > Territoire vallonné propice à la pratique du vélo et VTT,
- > Des circuits de randonnées pédestres et VTT
- > Une Véloroute V50 européenne traversant une partie du territoire (13 kms sur CCM&M) et un schéma national V56 sur un autre secteur
- > Une volonté d'intégrer des équipements et de la sécurisation cyclable sur le territoire.

### BILAN

- Finalisation des travaux de construction de la passerelle à mobilité douce pour le franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle pour résorber un point noir de la V50, sous maîtrise d'œuvre départementale : 5 140 000 € HT d'investissement financé à 70% par l'État, la région Grand Est, le département 57 et les communes de Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle.
- Réalisation d'un évènement festif autour de la mobilité "15aine de la mobilité" en septembre 2024 rassemblant les associations du territoire et se clôturant par l'inauguration des ouvrages (passerelle MadetMoselle et pont canal d'Arnaville)
- Double inauguration des ouvrages (passerelle et pont canal) et cérémonie de la 1ere pierre de la maison éclusière d'Arnaville le 21/09/2024
- En 2024, 100 enfants ont reçu leur diplôme "Savoir Rouler A Vélo" sur les écoles de Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, Vadelainville, Gorze et Arnaville.
- Demande de financement à la région et au CD54 et avancée du projet des 13 circuits des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal.

### PERSPECTIVES

#### Véloroute V56



Lancement du marché de maîtrise d'oeuvre en 2025 et réalisation de la 1ère tranche de travaux de la V56 entre Arnaville et Villecey-sur-Mad : démarrage des travaux courant 2026.

- > Sollicitation du Conseil Départemental 54 pour une délégation de maîtrise d'ouvrage sur des phases de travaux de la V56 (tranche 2 et 3)
- > Mise en place d'une nouvelle signalétique sur la V50
- > Poursuite du dispositif "Savoir Rouler à Vélo" à destination du public scolaire
- > Aménagement des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal (2025-2026)
- > Réflexion sur la création de circuits VTT

## PARTENAIRES

Le PETR est également présent sur les dossiers de mobilité douce

- > Schéma des Véloroutes dont la réalisation des études sur les services cyclables et la faisabilité technique de nouvelles véloroutes,
- > Mise en place de compteurs cyclables,
- > Prêt de flotte de vélos cargo
- > Coordination sur le Comité d'Itinéraire "La Voie Bleue" et du Label "Accueil Vélo".

## DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

### DESCRIPTIF

#### Aires de covoiturage

- > Mad & Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.

#### Transport à la demande

- > Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, le service de Transport à la Demande "Tedi'bus" a été étendu à l'ensemble de Mad & Moselle en



2021. Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable, la veille, auprès de Mad & Moselle.

#### Mobilité solidaire

- > Mad & Moselle est partenaire du service de

mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57.

- > Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.

## BILAN 2024

- > 696 réservations Tedi'bus, 30% d'usagers hebdomadaires, 12% mensuels et 60% occasionnels dont 16 trajets vers la ligne estivale Madine
- > Nouveau marché Tedi bus depuis le 1er février 2024 avec extension ou modification de lignes (destination Jarny, Actisud et Madine)
- > 1980 trajets en mobilité solidaire et participation au forum solidaire de l'AFR en tant que représentant partenaires collectivité
- > 5 animations mobilité grand public et participation aux ateliers de France Services

## PERSPECTIVES

- > Elaboration d'un PDMS (Plan De Mobilité Simplifié) en partenariat avec le PETR Val de Lorraine
- > Réflexion lors du PDMS sur des expérimentations en matière de mobilité des actifs (ligne fixe avec desserte des gares, covoiturage...)
- > Animation : 2eme édition de la 15aine de la mobilité

## PARTENAIRES

### Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante.

Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec

- > Le conseil aux collectivités sur les dispositifs innovants de mobilité
- > L'accompagnement aux expérimentations
- > Le suivi de l'étude sur un Plan De Mobilité Simplifié dont interconnexions entre collectivités - AOM sur les lignes régulières
- > L'appui aux collectivités sur les contrats de mobilité région
- > L'étude sur la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises.



- > Axe 1.3 Réduire l'impact climatique des transports



# URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

## CONTACT

Mégane WOLLMANN

**Responsable du pôle Urbanisme et Habitat**

03 83 81 91 69 - [wollmann@cc-madetmoselle.fr](mailto:wollmann@cc-madetmoselle.fr)

Marie-Paule FRANCOIS

**Chargée de mission «Système d'information géographique»**

03 83 81 91 69 – [francois@cc-madetmoselle.fr](mailto:francois@cc-madetmoselle.fr)



Projet d'aménagement  
et de développement  
durable



Règlement local de  
publicité

## OBJECTIFS

### PLUi

Le 1er janvier 2019, Mad & Moselle s'est vue transférer la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu », obligatoire pour les EPCI. C'est pourquoi le 28 mai 2019, la collectivité a prescrit, par délibération du conseil communautaire, l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi).

**Le PLUi est un document de planification qui fixe la stratégie d'aménagement d'un territoire pour les 10**



**à 15 prochaines années et qui définit les règles de constructibilité et le droit des sols à la parcelle.**

Avec ce document, Mad & Moselle souhaite réaffirmer son ambition, celle de construire un territoire socialement équitable, écologiquement responsable et économiquement viable.

Lorsque le PLUi sera approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants (PLU, carte communale) et sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

### DESCRIPTIF

#### La démarche d'élaboration du PLUi

Par convention, l'AGURAM (agence d'urbanisme de Moselle) accompagne la communauté de communes dans l'élaboration du PLUi.



L'Agence Technique Départementale de Meurthe-et-Moselle (MMD 54) a été choisie pour assister la communauté de communes en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Le bureau d'études Mosaïque Environnement accompagne la communauté de communes dans l'évaluation environnementale du PLUi.



#### 2019-2021 : élaboration du diagnostic



#### 2021 - 2022 : PADD

Elaboration du



#### 2023 - 2024 : élaboration des pièces réglementaires (graphiques et écrites)

La phase réglementaire a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



?

### BILAN

- Mise à disposition des cahiers de concertation au siège de la CCM&M et dans chacune des 47 communes ;
- Des articles sur le site internet de la CCM&M relatifs à l'avancement du projet ;
- Un total de 10 réunions publiques pour présenter le diagnostic, le PADD et les grandes lignes des pièces réglementaires ;
- Des panneaux d'exposition et une exposition itinérante qui s'est déroulée dans 5 communes du territoire fin d'année 2024.

### PERSPECTIVES

### Arrêt du PLUi lors du conseil communautaire :

- > La mise à disposition du dossier de PLUi arrêté sur le site internet de la CCM&M, IntraMuros et aux sièges de la collectivité à Thiaucourt-Regniéville et Ancy-sur-Moselle ;
- > La consultation pour avis jusqu'en juin 2025 des communes et des personnes publiques associées (services de l'Etat, conseil régional, chambres d'agriculture, SCoT, Parc Naturel Régional de Lorraine, etc.) ;
- > L'enquête publique des habitants qui se tiendra à l'été 2025.

### Dans ces perspectives, l'objectif est

- > approbation et validation définitive du PLUi début 2026.

### EN PARALLÈLE

- > Poursuite des travaux de sobriété foncière dans le cadre de l'AMI ZAN
- > Les 13 communes du territoire concernées par un périmètre des Monuments Historiques ont validé les nouveaux Périmètre Délimités des Abords (PDA) co-construits avec la DRAC, les UDAP de Moselle et de Meurthe-et-Moselle et le bureau d'étude GRAHAL Conseil. Les 13 PDA seront soumis à l'avis de la population lors de l'enquête publique du PLUi qui aura lieu au cours de l'été



2025

### ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

#### Mad & Moselle : un territoire engagé pour atteindre le ZAN

Dans la continuité de son engagement sur la thématique de la sobriété foncière, la CC Mad & Moselle a décidé de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

ZAN lancé par l'ADEME fin 2021 pour démontrer qu'il est possible d'adapter la question de la sobriété foncière aux zones rurales et périurbaines.

Mad & Moselle élaboré depuis 2019 son PLUi, porte politiquement la dimension ZAN dans les différentes phases de cette élaboration.

changement climatique

### DESCRIPTION

#### 5 communes « pilotes » sur le territoire

- > Gorze, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Pannes et Corny-sur-Moselle.

L'objectif de cet appel à projet est de démontrer les possibilités de désartificialisation et de désimperméabilisation à une échelle très fine (parcelle) et d'accompagner ces communes dans la faisabilité technique de leurs projets qui portent sur :

- > La désartificialisation et la désimperméabilisation de grandes places, de parkings, d'espaces publics et de cour d'école
- > La requalification des centres de village
- > La désartificialisation d'une aire de jeux devenue impraticable l'été
- > La création d'îlots de fraîcheurs
- > La renaturation de ripisylve
- > La gestion des eaux de pluie et de ruissellement.

### BILAN

- Réalisation de 5 fiches techniques de pré-faisabilité des projets de désimperméabilisation des communes pilotes dans l'objectif de fournir des grandes orientations d'aménagement et des premiers indicateurs de financement et d'ingénierie.
- Croisement des travaux de l'AMI ZAN avec ceux du PLUi, notamment pour identifier les cœurs d'îlots à préserver.

Les travaux de l'AMI ZAN ont toutefois démontré que les projets des communes pilotes portent davantage sur des logiques de désimperméabilisation et non de désartificialisation, conformément au cadre législatif en vigueur.

Les secteurs de projet ne peuvent être comptés dans les chiffres de la trajectoire ZAN.

### PERSPECTIVES

- > Organisation en janvier 2025 d'une soirée grand public de sensibilisation aux enjeux du ZAN, des sols et de la biodiversité.
- > Poursuivre les travaux de l'appel à projet ZAN en accompagnant les communes volontaires dans la mise en œuvre d'un volet d'AMO/MO pour permettre la réalisation de leurs projets.
- > Mettre en place un observatoire du foncier en collaboration avec l'AGURAM, MMD 54 et les CAUE 54 et 57 sur la gestion des dents creuses et la lutte contre la rétention foncière afin de faciliter la remobilisation de ces biens et parcelles dans le cadre d'une politique de sobriété foncière.

## INSTRUCTION D'URBANISME

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.



### DESCRIPTIF

#### Un service instructeur commun

Le transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » à la Communauté de Communes Mad & Moselle au 1er janvier 2019 n'entraîne pas le transfert de compétences relatives aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire, permis d'aménager...). L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est

- > Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, carte communale, PLUi).
- > Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Toutefois, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, le maire peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, Mad & Moselle s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire aux services instructeurs du Bassin de Pompey ont été établies dans le cadre d'un service commun.

#### L'exercice du «droit de préemption urbain» (DPU) par Mad & Moselle

Dans le cadre du transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » au 1er janvier 2019, et conformément à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme, Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU).

L'intercommunalité a alors la charge de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) pour les biens situés dans un périmètre de droit de préemption urbain.

Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé.

Elle doit alors le faire savoir à la Communauté de Communes lors de la transmission de la DIA.

### BILAN

#### Une adhésion de la quasi-totalité des communes

- 43 des 47 communes ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service mutualisé.
- 285 certificats d'urbanisme (CUa et CUb)
- plus de 400 autorisations d'urbanisme qui ont été instruits par la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey,

dont :

- > 360 déclarations préalables,
- > 84 permis de construire,
- > 1 permis de démolir,
- > 6 permis d'aménager.

#### Un bon usage des plateformes et applications pour faciliter les instructions

- ArcopolePro avec un accès dédié
- Application WgéoPC
- Application WgéoDIA

L'année 2024 se caractérise par une instruction de 180 dossiers au niveau de Mad & Moselle dont 72 dossiers reçus dématérialisés, (soit 40 %).

### PERSPECTIVES

- > Poursuite du développement de la pratique de dématérialisation des documents d'urbanisme par les pétitionnaires.
- > Dépôt numérique des demandes d'urbanisme par les pétitionnaires ou mandataires via la plateforme
- > Géopermis, associée à wGeoPC et wGeoDIA, facilite leur transmission aux communes et leur instruction par les services compétents.
- > Evolution possible de l'adhésion au service ADS de Pompey pour les communes au RNU et/ou celles qui n'ont pas de licence wGeoPC ou wGeoDIA dès que le PLUi de Mad & Moselle sera approuvé début 2026
- > Maintien de l'accompagnement à l'usage des outils numériques par le service instructeur de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et Mad & Moselle.



# SERVICES AUX COMMUNES





# MUTUALISATION

## CONTACT

**Service commun technique, EcoPro, Balayage**

Davy **STEPHAN**

**Responsable du pôle " patrimoine, service technique, informatique et numérique"**

03 83 81 91 69 - [stephan@cc-madetmoselle.fr](mailto:stephan@cc-madetmoselle.fr)

**Service commun administratif**

Lydie **RICHY**

**Responsable du pôle « finances, achats publics »**

03 83 81 91 69 - [richy@cc-madetmoselle.fr](mailto:richy@cc-madetmoselle.fr)

**Service commun Autorisation Droits des Sols**

Mégane **WOLLMANN**

**Responsable du pôle " urbanisme & habitat "**

03 83 81 91 69 - [wollman@cc-madetmoselle.fr](mailto:wollman@cc-madetmoselle.fr)

**Service commun attractivité éducative et prévention des risques professionnels**

Sandrine **MANSION**

**Responsable du pôle " petite enfance, enfance, jeunesse et sport"**

03 83 81 92 93 - [mansion@cc-madetmoselle.fr](mailto:mansion@cc-madetmoselle.fr)



## OBJECTIFS

Améliorer la qualité des services publics locaux La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-replacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).

### DESCRIPTIF



#### Entre Mad & Moselle et les communes volontaires Historique :

- > **En 2007** : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la gestion des espaces verts et petits travaux.
- > En 2011 : un service commun de balayage a été créé.
- > **En 2013** : un service commun administratif a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des secrétaires de mairie.
- > **Depuis 2015** : l'administration du droit des sols fait l'objet d'une coopération avec la Communauté de communes du bassin de Pompey et regroupe 44 communes, soit la quasi-totalité du territoire.
- > **En 2019** : un service facturation a été créé, afin de décharger 3 syndicats et 7 communes de cette activité. Dans le même temps un service commun de prévention des risques professionnels fut constitué.
- > **Depuis 2020** : un service commun attractivité éducative regroupe les ATSEM et les animateurs périscolaires des communes et syndicats adhérents, dont l'objet premier est d'assurer la continuité du service en cas de grève des enseignants ou de départs en retraite par exemple. Ce service tend également à s'étoffer en raison de la volonté des communes et syndicats de se décharger de l'encadrement de la gestion des carrières des agents.
- > **Toujours en 2020** : création d'une brigade Eco-pro, chargée d'assurer l'entretien de locaux et qui vise à diffuser sur le territoire l'utilisation de produits et de méthodes plus respectueux de l'environnement.
- > **En 2023** : le coût du service a évolué et intègre désormais les coûts de gestion ou le coût de l'encadrement intermédiaire.

## BILAN

- | • Service commun technique :
  - > 31 communes et 4 syndicats - 19 agents (6 secteurs)
- | • Service commun balayage
  - > 24 communes et un syndicat - Prestataire ServiLocLorrain
- | • Service commun administratif
  - > 28 communes et 2 syndicats - 17 secrétaires. Service primé deux années consécutives :
    - > 2018 - TERRITORIA OR - Catégorie Ressources Humaines
    - > 2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury
  - > Service commun pour l'Administration du Droit des Sols
- | > 44 communes - CC Bassin de Pompey
- | • Service commun "attractivité éducative"
  - > 3 communes et 3 syndicats - 17 agents (24 agents peuvent être mis à disposition, soit 7 ETP)
- | • Service commun "prévention des risques professionnels"
  - > 7 communes - 1 agent de prévention Mad & Moselle
- | • Service commun de "facturation assainissement"
  - > 7 communes et 1 syndicat - 1 agent Mad & Moselle
- | • Service commun "écoPro"
  - > 14 communes - 6 agents

## MUTUALISATION À LA CARTE

### DESCRIPTIF

Il s'agit bien de mutualisation "à la carte" non contraignante, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

#### Application Interstis

- > Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes
- > Faciliter le quotidien et l'autonomisation des agents sur le terrain.
- > Améliorer la qualité du service aux communes.
- > Simplifier la vie des élus.
- > Automatiser la facturation du service commun.

#### Une charte de gouvernance

- > Clarifier la responsabilité et les missions de

l'ensemble des acteurs des services communs (communes et Mad & Moselle).

- > Assurer un fonctionnement efficace et optimal des services communs.
- > Confirmer la co-responsabilité partagée dans la gestion du service commun par la commune et Mad & Moselle.

#### Coût unitaire de fonctionnement 2024

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Services techniques communs  | > 29.78 €/heure                       |
| Service commun "facturation"   | > 19.66 €/heure (soit 0.92 €/facture) |
| Service commun "attractivité éducative"  | > 20.86€/heure                        |
| Service commun "Prévention des risques professionnels – 1er volet – Définition & Actualisation du Document unique" | > 70.05 €                             |
| Service commun "Prévention des risques professionnels – 2e volet - Mise à disposition d'un agent de prévention"    | > 20.05 €                             |
| Services administratifs communs  | > 25.36 €/heure                       |
| Service commun "Eco Pro"   | > 21.63 €/heure                       |
| Coût prévention  | > 137.77 €/an/etp                     |

#### > BILAN

- Assurer une meilleure continuité du service par des remplacements.
- Meilleure attractivité des postes par la création de temps complets.
- Meilleure formation et professionnalisation des agents.
- Une plus grande motivation pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation adapté, possibilité d'évolution de carrière, mobilité interne plus importante...
- Un encadrement assuré par Mad & Moselle avec un suivi de carrières.
- Meilleure prévention des risques professionnels : Document Unique mutualisé, agent de prévention ou encore démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences.

#### DESCRIPTIF

##### Groupement de commandes

- > Unifier et harmoniser les besoins et obtenir des prix plus intéressants en massifiant les commandes.

##### Réalisés

- > Renouvellement du marché de gestion du réseau d'éclairage public
- > Radars Pédagogiques

##### En cours

- > Informatique et cybersécurité

##### En projet

- > Téléphonie
- > Proposer une ingénierie spécifique (finance, plomberie, communication ...)

#### Délégations de maîtrise d'ouvrage pour les projets d'intérêt intercommunal

- > Accompagnement technique des communes
- > Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de sécurisation du Carrefour des Jeunes

##### Critères de sélection

- > Projet d'intérêt communal
- > Niveau de complexité du projet
- > Répartition géographique
- > Projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable (Agenda 21)

#### Les coûts d'ingénierie (personnel)

- > 15 € brut /heure

#### PERSPECTIVES

- > Poursuite de la mise en oeuvre du schéma de mutualisation 2022-2026 - Les axes déterminés pour 2022 - 2026

#### Amélioration des services existants

- > Spécialisation totale ou partielle des compétences et formation longue
- > Renforcement de l'encadrement intermédiaire
- > Valorisation des métiers et des agents et prise en compte des frais liés à leur itinérance
- > Lutte contre la précarité / Pérennisation des emplois
- > Poursuite de l'amélioration du suivi des services communs entre la CCM&M et les communes

#### Projets de création de nouveaux services

- > Recherche de financement et conduite de projet
- > Service gros matériel
- > Centrale d'achat territoriale
- > Brigade gardes champêtres intercommunale
- > Services informatiques
- > Prestations de services : RH & Finances



# FOURRIÈRE ANIMALE

## CONTACT

**Service commun technique, EcoPro, Balayage**

Davy STEPHAN

**Responsable du pôle " patrimoine, service technique, informatique et numérique"**

03 83 81 91 69 - [stephan@cc-madetmoselle.fr](mailto:stephan@cc-madetmoselle.fr)

## OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

**Au 1er janvier 2020, la Communauté de Communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".**

Cette compétence comprend:

- > La capture et prise en charge des animaux divagants,
- > La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- > La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- > Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- > La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

## DESCRIPTIF

Mad & Moselle assure le portage administratif et financier uniquement.

Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées.

Les communes continuent de contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

## LES PRESTATAIRES

- > La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

9 communes concernées : Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars-la-Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.

## BILAN

- 17 interventions pour la SACPA : Ancy-Dornot (3), Arnaville (1), Chambley-Bussières (1), Corny-sur-Moselle (6), Flirey (1), Gorze (1), Jaulny (2), Seicheprey (1), Thiaucourt-Regniéville (1).
- 4 Interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (1), Hagéville (1), Mars-la-Tour (2).

**Le coût total du service : 17 942 €**

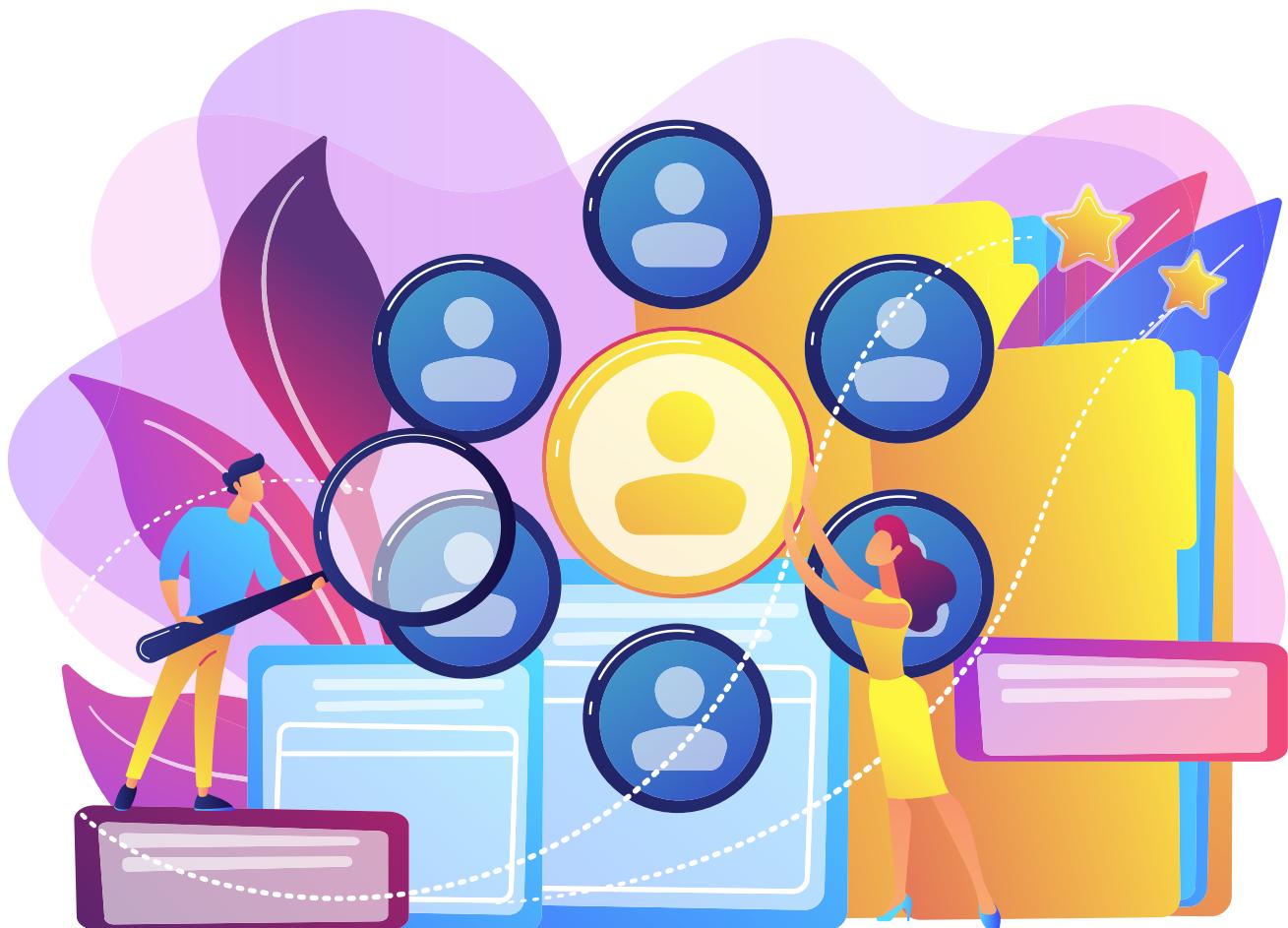
- 15 102€ pour la SACPA
- 2 840€ pour le SMIVU



38 communes concernées :

Ancy-Dornot, Arnaville, Arry, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley-Bussières, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Seicheprey, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt-Regniéville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Waville et Xammes.

- > Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois



# INGÉNIERIE

## CONTACT

Camille LEBRUN

**Responsable du pôle « Ressources humaines, affaires juridiques »**

07 50 56 49 42 - [lebrun@cc-madetmoselle.fr](mailto:lebrun@cc-madetmoselle.fr)



Projet d'administration



Réglement intérieur de la  
CCM&M

## OBJECTIFS

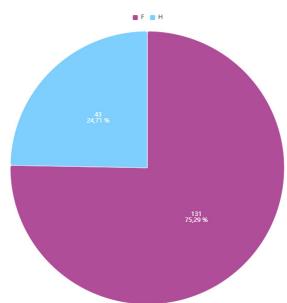
- Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif intra et interservices
- Professionnalisation permanente des agents
- Augmentation de l'attractivité des postes
- Renforcement de la cohésion d'équipe et lutte contre le turn-over
- Accompagnement de la montée en compétences des adjoints aux responsables de pôle
- Finalisation et mise en œuvre de la démarche GPECT
- Amélioration du bien-être et de la bienveillance au travail

## EFFECTIFS

**175 agents employés par la collectivité au 1er janvier 2024 :**

- 82 fonctionnaires
- 73 contractuels dont 6 CDI, 10 contrats aidés, 2 services civiques et 4 apprentis

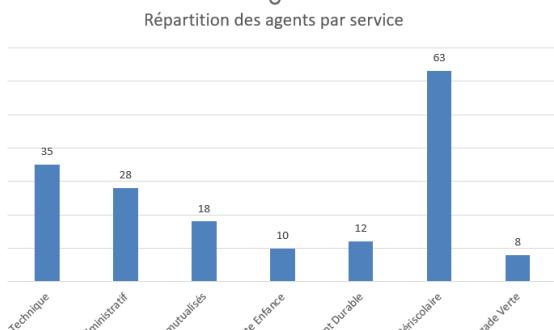
## RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



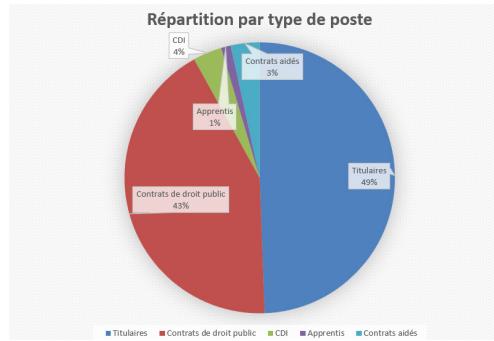
## RÉPARTITIONS HOMMES / FEMMES PAR TRANCHE D'ÂGE



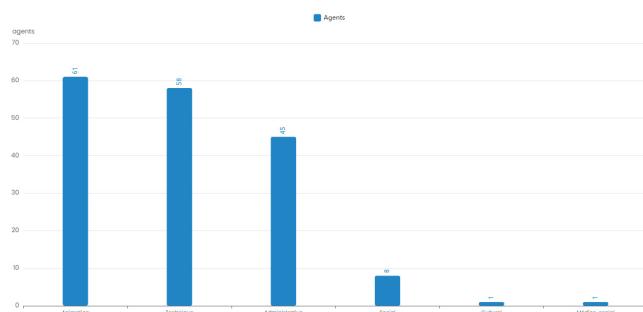
## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE



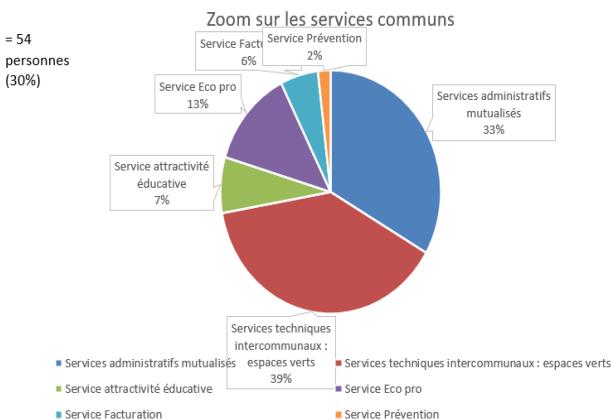
## RÉPARTITION PAR TYPE DE POSTE



## RÉPARTITION PAR FILIÈRE DE POSTE

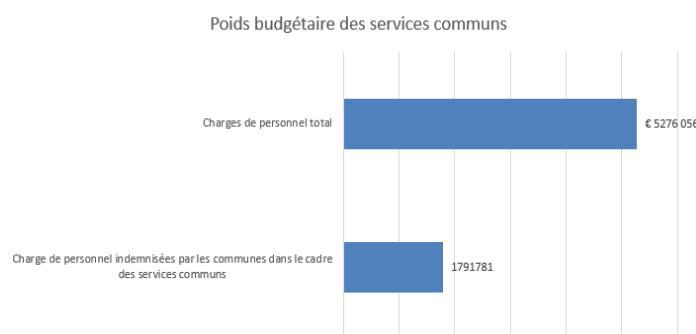


## ZOOM SUR LES SERVICES COMMUNS



- 43% des agents de la CC étaient mis à disposition directe des communes dans le cadre d'un service commun en 2023.
- 22% de la masse salariale est affectée aux services communs, soit 1 075 178€.

## POIDS BUDGÉTAIRE DES SERVICES COMMUNES



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Au 31 décembre 2024, 94 agents sur 175 habitent sur une commune faisant partie de la collectivité Mad & Moselle, soit 54% de l'effectif total.

## COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Le coût du personnel de la Communauté de Communes représente 249€ par habitant une fois les contributions des communes et budgets annexes déduits.

## RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES TALENTS

- Mise en place du télétravail en 2017, 38 agents sont concernés en 2024
- Soutien à l'emploi des jeunes : apprentissage, services civiques, stagiaires
- Conduite d'un plan de résorption de l'emploi précaire, avec 11 postes non-permanents transformés en postes permanents pour 2024
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés (CDDI et PEC)

## NOS AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible (62 275,40€ distribués dont 39 675,84€ de participation employeur en 2023 → 105 agents concernés)
- Mutuelle avec participation employeur (31 127,51€ de cotisation dont 2 670€ de participation employeur → 31 agents)
- Assurance garantie maintien de salaire avec participation employeur (21 509,58€ dont 9 963€ de participation employeur → 60 agents)
- Amicale du personnel (CNAS, chèques vacances, Noël des enfants, ...) 7 500 € de subvention de la part de la CCM&M à compter de 2024
- Accompagnement à la mobilité : préparation concours, bilan de compétence, coaching...

## UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Instauration de la prime de présentisme en 2018 et doublement de cette prime en 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020
- Mise en place de nouvelles grilles, plus favorables pour les agents de catégorie C
- Intégration des postes non-permanents au RIFSEEP en novembre 2023, soit une quarantaine d'agents concernés.

## PACTE SALARIAL 2023-2026

- Augmentation du point d'indice de +3,5% au 1er juillet 2023
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en décembre 2023 et janvier 2024
- Mise en place d'une prime d'itinérance aux secrétaires de mairie à compter de 2023
- Revalorisation progressive du RIFSEEP jusqu'en 2026
- Augmentation de 10% de la valeur des tickets restaurant à compter du 1er janvier 2024
- Augmentation de 15% de la participation employeur à la mutuelle santé à partir du 1er janvier 2024 et augmentation prospective pour atteindre 50% de participation employeur d'ici 2026
- Eligibilité des postes non-permanents à atteindre 50% du RIFSEEP
- Augmentation de la subvention de l'amicale du personnel (7500€ actuellement contre 5000€ jusqu'en 2023)

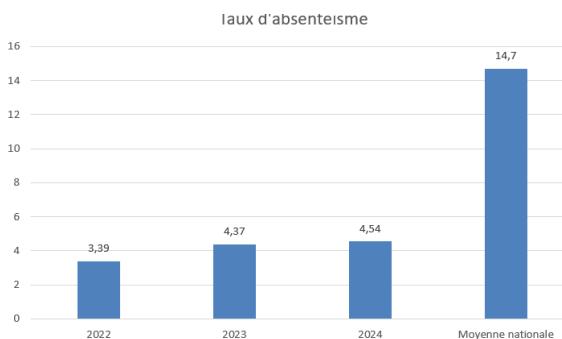
## MISE EN OEUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Depuis 2020 : possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine en fonction des missions et des agents
- Amélioration de conditions matérielles de travail, aménagement de locaux, achat de matériel, réaménagements des espaces de travail : ateliers techniques, bureaux ...
- Adaptation du RIFSEEP au 1er novembre 2023
- Protocole d'accueil des nouveaux agents : parrainage / marrainage – journée d'intégration
- Prévention des risques professionnels
- Séminaires de cohésion pour le personnel.



## LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

- Rétablissement de la journée de carence depuis le 1er janvier 2018.
- Mise en œuvre de la démarche de prévention des risques professionnels avec le plan pluriannuel de prévention.
- Minoration de la part variable du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.
- Entretiens de retour suite à un arrêt de travail
- Prime de présentisme - Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme est redistribué à part égale entre tous les agents qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année.
- Procédure de contrôles des arrêts maladie longs et/ou répétitifs ou sur demande du responsable de service.



## ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Nombre d'accidents de travail déclarés en 2024 : 4
- En durée cela représente 107 jours d'absence

## FORMATION PROFESSIONNELLE

- 50430€ consacrés à la formation en 2024 (cotisations CNFPT et autres)
- 293 jours de formation suivis par les agents en 2024, soit :
  - 36 jours de formation pour les agents de catégorie A
  - 42 jours de formation pour les agents de catégorie B
  - 215 jours de formation pour les agents de catégorie C
- 93 agents formés
- 78 actions de formation dont 9 en Intra/Union

## DISCIPLINAIRE

- Nombre de sanctions disciplinaires en 2024 : 1

## DIVERSITÉ - INCLUSION

- Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés au sein de la collectivité en 2024 : 8

## PERSPECTIVES

- Etude sur la faisabilité de mise en place d'un dossier numérique agent
- Mise en place de tableaux de bord de suivi de la masse salariale
- Poursuite et finalisation des grandes lignes de gestion :
  - Définition d'un règlement pour le CPF
  - Définition d'un organigramme optimisé
  - Définition d'un plan de lutte contre la précarité
- Mise en place de la procédure pour la promotion interne
- Amélioration de l'évaluation des formations
- Priorisation de l'agenda social et engagement des réflexions autour :
  - De la mise en place d'un service minimum au périscolaire
  - Des modalités de contrôle du télétravail
- Etude de la mise en place de cycles de travail
- Définition du plan de formation pluriannuel
- Evaluation et révision de la stratégie marque employeur
- Actions de valorisation des métiers en tension
- Amélioration de l'accueil et de l'intégration
- Intégration des objectifs de la transition écologique et sociale à travers les fiches de poste, les entretiens pros et l'organigramme
- Mise en œuvre du programme de prévention des risques professionnels et du plan canicule.





# FINANCES

## CONTACT

Lydie RICHY

**Responsable du pôle « budget - Comptabilité - services administratifs communs »**

03 83 81 92 93 - [richy@cc-madetmoselle.fr](mailto:richy@cc-madetmoselle.fr)

## COMpte ADMINISTRATIF

### DESCRIPTIF

La Communauté de Communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la Communauté de Communes et du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

### BILAN À MI PARCOURS

Un travail important a été réalisé depuis 2017 à savoir

- > **Finalisation et poursuite de projets engagés depuis la fusion en 2017 :**
  - > fin du déploiement du très haut débit
  - > fin des travaux de création du Pôle Multi services à Mars-la-Tour
  - > fin des travaux de réhabilitation de l'Espace France Services et des espaces de co-working et antenne de la CCM&M à Ancy-Dornot
  - > Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat 2018-2023
  - > Plan de développement des mobilités
  - > Projet Educatif Territorial
  - > Forte implication dans la création du SAGE Rupt de Mad-Esch-Trey et prise de compétence GEMAPI...
  
- > **Définition des orientations de ce mandat suite aux élections de 2020** avec l'adoption du Projet de Territoire et de sa déclinaison en programme d'actions opérationnelles en cours de mise en œuvre avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, le Plan Climat Air Energie Territorial (incluant plus de sobriété énergétique et numérique), le Plan de préservation de la biodiversité et des paysages – Acte 1, le schéma de mutualisation entre les communes et la CCM&M...

Pour mener à bien les projets, il est nécessaire d'optimiser les recettes.

### Poursuite des décisions

- > Indexation des tarifs communautaires à minima sur l'inflation ou l'évolution des marchés publics le cas échéant
- > Fixation du produit de la Taxe GEMAPI du coût résiduel du Compte administratif soit année N-1 (Délibération DE-DE-2020-093)
- > Augmentation de la Base minimum de CFE (Délibération DE-2023-082) à compter du 1er janvier 2024

- > Reversement partiel de la taxe d'aménagement par les communes où sont présentes les zones d'activités économiques communautaires

### Des résultats positifs pour 2024

- > 2024 a vu la poursuite des projets déjà engagés au sein des nombreux plans qui structurent les politiques publiques communautaires (plan de développement des mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial, plan de préservation de la biodiversité/plan paysage...) et notamment la finalisation
- > 2024 des dépenses exceptionnelles à savoir l'annulation du ticket de sortie de la commune de Lorry Mardigny pour faire suite à une décision préfectorale à savoir 115 032 €.

### Des recettes exceptionnelles

Une régularisation des allocations compensatrices des entreprises au titre des années de 2019 à 2024 a été effectuée au profit des collectivités. La Communauté de Communes a été bénéficiaire d'un montant de **219 698 €**.

### Les épargnes de la Collectivité

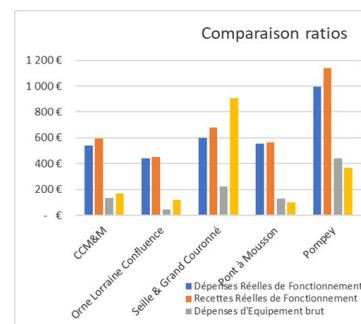
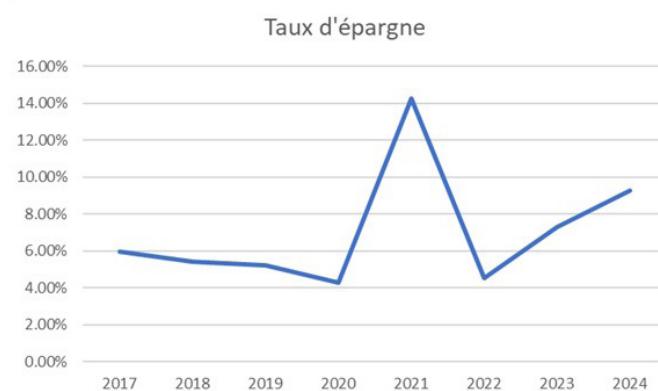
La Communauté de Communes conserve des épargnes stables voir en augmentation ces dernières années. Cette augmentation est le résultat de la mise en place de taxes affectées aux prises de compétences comme notamment le Versement Mobilité, la Taxe GEMAPI mais aussi des recettes exceptionnelles comme le filet de sécurité en 2020. Mais également en maintenant ses dépenses en ayant mis en place un plan de sobriété pour maintenir l'inflation des coûts d'énergie mais encore la mise en place d'un contrôle de gestion rigoureux pour rester en alerte sur des dépenses courantes comme les frais de carburant, les consommations d'eau...

Le taux d'épargne après une baisse en 2020 et en légère augmentation depuis 2022.

### 2017-2024 :

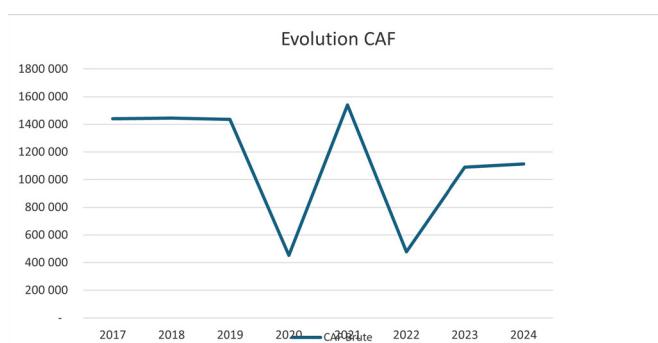
#### 41.02 % & 35% de dépenses supplémentaires

|                            | 2017      | 2018      | 2019      | 2020      | 2021       | 2022      | 2023       | 2024     |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|----------|
| Recettes réelles           | 8 205 502 | 9 086 345 | 9 171 276 | 8 679 284 | 10 335 903 | 9 643 639 | 10 832 557 | 11 572 0 |
| Recettes exceptionnelles   | 33 178    | 51 830    | 86 536    | 9 856     | 43 477     | 77 281    | 36 354     | 63       |
| Dépenses réelles           | 7 667 936 | 8 969 959 | 8 660 322 | 8 264 322 | 8 824 406  | 9 359 123 | 10 009 796 | 10 451 4 |
| Chargés exceptionnelles    | 921 000   | 956 807   | 980 482   | 4 302     | 30 785     | 22 336    | 2 34 031   | 116 8    |
| Chargés financiers         | 28 524    | 22 999    | 30 617    | 43 170    | 40 748     | 47 375    | 40 979     | 46 2     |
| Epargne brute              | 517 566   | 516 385   | 510 956   | 414 672   | 1511 497   | 484 516   | 842 721    | 1 120 6  |
| Epargne gestion            | 480 042   | 413 287   | 480 336   | 371 902   | 1470 250   | 432 341   | 292 743    | 3 014 3  |
| Remboursement des emprunts | 68 172    | 74 950    | 163 530   | 167 926   | 171 102    | 188 304   | 210 223    | 213 3    |
| Epargne nette              | 420 820   | 418 236   | 396 806   | 203 576   | 1299 558   | 249 087   | 582 522    | 860 9    |
| Taux d'épargne             | 5,96%     | 5,43%     | 5,24%     | 4,28%     | 34,23%     | 4,53%     | 7,30%      | 9,2      |



Données 2024 CCM&M  
Données 2023 pour les autres CC –

Comparaison ratios –  
source : impôts.gouv.fr



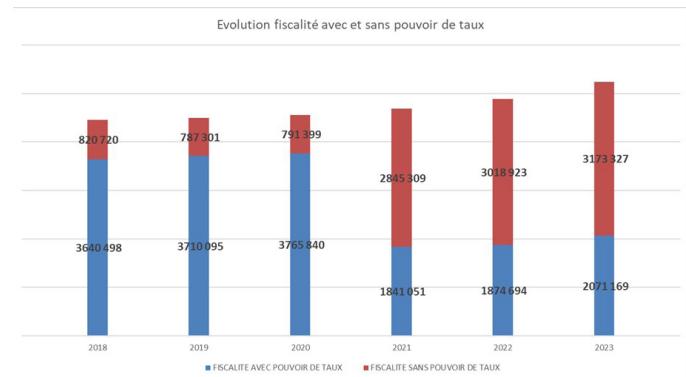
L'épargne brute de la communauté de communes continue à rester en augmentation ces dernières années. L'EPCI conserve encore des marges de manœuvre sur sa section de fonctionnement mais doit poursuivre sa prudence quant à la gestion des dépenses de fonctionnement pour permettre de continuer à investir.

## Les ratios de la CC

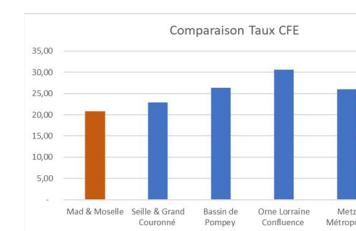
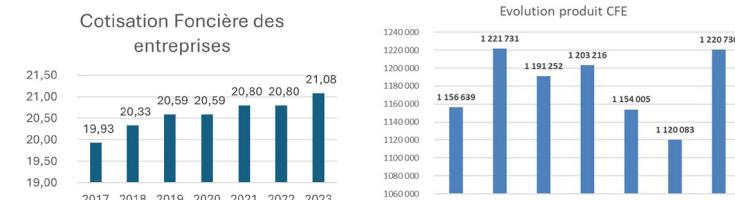
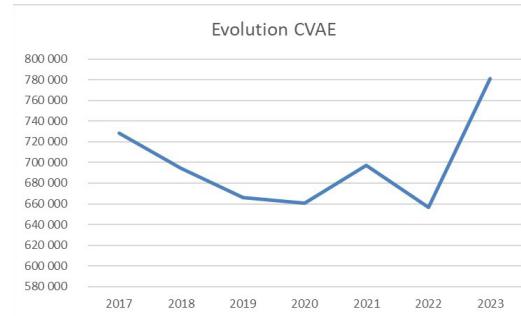
|  |       |
|--|-------|
| Dépenses réelles de Fonctionnement par habitant  | 538 € |
| Recettes réelles de Fonctionnement par habitant  | 595 € |
| Dépenses d'équipement brut par habitant  | 135 € |
| En cours de dette par habitant   | 167 € |
| DGF par habitant   | 41 €  |
| Dépenses de personnel/Dépenses Réelles de fonctionnement                                   | 50%   |
| Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette/Recettes Réelles de Fonctionnement | 92%   |
| Dépenses d'équipement brut/Recettes Réelles de Fonctionnement                              | 23%   |
| En cours de dette/Recettes Réelles de Fonctionnement                                       | 28%   |
| Epargne brute/Recettes Réelles de Fonctionnement   | 9%    |

|                                    | Orne Lorraine |            | Seille & Grand Couronné |                | Pont à Mousson |
|------------------------------------|---------------|------------|-------------------------|----------------|----------------|
|                                    | CCM&M         | Confluence | Couronné                | Pont à Mousson | Pompey         |
| Dépenses Réelles de Fonctionnement | 538 €         | 442 €      | 601 €                   | 554 €          | 993 €          |
| Recettes Réelles de Fonctionnement | 595 €         | 453 €      | 679 €                   | 565 €          | 1 139 €        |
| Dépenses d'Équipement brut         | 135 €         | 46 €       | 221 €                   | 128 €          | 441 €          |
| En cours de dettes                 | 167 €         | 117 €      | 904 €                   | 97 €           | 369 €          |

## Evolution de la fiscalité au niveau de la Communauté de Communes

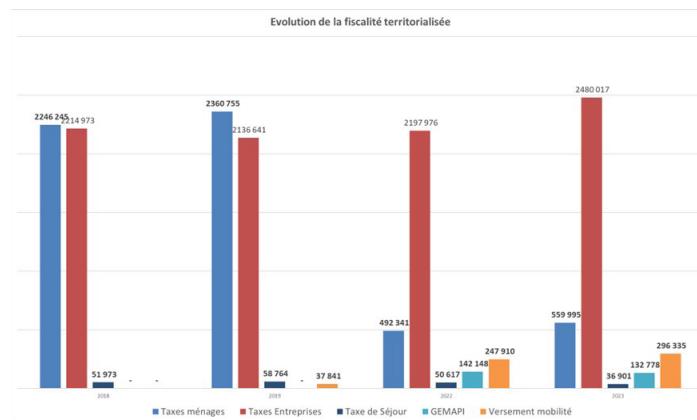
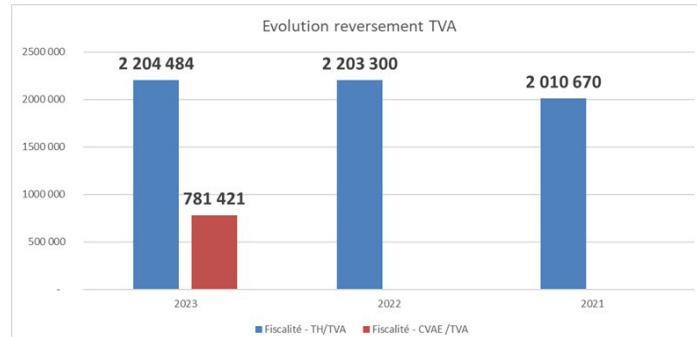


## Les impôts de production



## Une augmentation du versement d'une part de TVA

La suppression de la Taxe d'habitation des EPCI à fiscalité propre ainsi que la suppression progressive de la CVAE est compensée par l'attribution depuis 2021 d'une part dynamique de TVA.

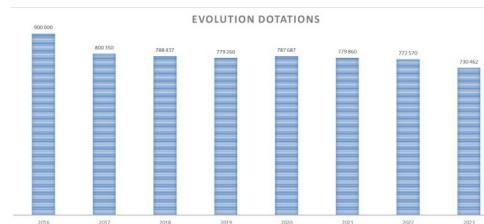


## Une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement



Dotation  
de fonctionnement

|                                    | 2017           | 2018           | 2019           | 2020           | 2021           | 2022           | 2023           |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dotation Globale de Fonctionnement | 541 308        | 534 804        | 531 451        | 544 409        | 541 373        | 539 314        | 519 844        |
| Dotation compensation              | 259 042        | 263 633        | 247 809        | 243 278        | 238 487        | 233 258        | 210 618        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>800 350</b> | <b>788 437</b> | <b>779 260</b> | <b>787 687</b> | <b>779 860</b> | <b>772 570</b> | <b>730 462</b> |



Les charges à caractère général ont augmenté de **20%** mais ont néanmoins été contenues face à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'alimentation.

Le contrat de prestation de restauration scolaire a pris une augmentation de **+12%**.

Le plan de sobriété a permis de contenir l'augmentation des charges d'énergie et de fluide.

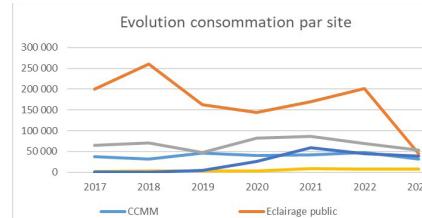
Et il a aussi permis également de mettre en avant des actions à mener et notamment des modifications d'énergie sur certains sites.

## Evolution Consommation Electricité en volume et Valeur sur l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M

En volume : -47% de consommation En valeur : +8%



Le prix de l'électricité est passé de 0.14368€/kWh à 0.306625€/kWh (amortisseur pris en compte) en 2023.



Le poste « Combustibles » a vu une diminution de **50%**.

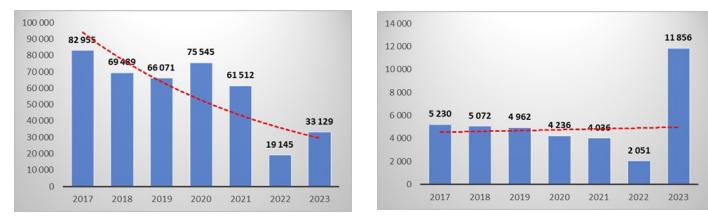
Les dépenses de carburant ont légèrement augmenté de **9%** mais seulement dû à la création d'une équipe intercommunale supplémentaire. Hors service commun, le volume de carburant a diminué de 21%.

## Evolution Consommation Gaz en volume et Valeur sur l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M



l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M

En volume : -46% par rapport à 2021



*L'année 2022 n'est pas représentative du fait des travaux sur le site d'ANCY-DORNOT.*

Le prix du gaz est passé de 5.696 €/kWh en 2022 à 18.353 c€/kWh en 2023.

## Encours de dettes

|                                    | 2017      | 2018      | 2019      | 2020      | 2021       | 2022      | 2023       |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|
| en cours de dette au 31/12 TOTAL   | 827 968   | 750 300   | 2 587 735 | 2 419 809 | 2 249 087  | 3 660 984 | 3 450 762  |
| recettes réelles de fonctionnement | 8 205 502 | 9 086 145 | 9 171 278 | 8 679 194 | 10 335 903 | 9 643 639 | 10 852 517 |
| taux d'endettement                 | 10,09%    | 8,26%     | 28,22%    | 27,88%    | 21,76%     | 37,96%    | 31,80%     |
| Capacité de désendettement         | 0,58      | 0,52      | 1,80      | 5,35      | 1,46       | 7,68      | 4,35       |

## LES PERSPECTIVES 2024-2026

- > Définition et mise en œuvre de la nouvelle politique d'attractivité culturelle (réflexion en cours)
- > Augmentation des dépenses liées à la Prévention des Inondations du fait du transfert des systèmes d'endiguement à la CCM&M (augmentation prévisionnelle de la taxe GEMAPI à compter de 2025)
- > Poursuite de la mise en œuvre du Pacte Salarial jusqu'en 2026 (augmentation du RIFSEEP)
- > Définition et mise en œuvre du plan d'actions du Schéma Intercommunal d'Amélioration d'Accessibilité des Services aux Publics (section Sud et Thiaucourt-Regniéville)
- > Définition et mise en œuvre d'importants investissements (Cf PPI) à savoir
  - > Amélioration de la performance énergétique du bâtiment communautaire à Thiaucourt-Regniéville ;
  - > Création d'un réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville
  - > Création de la V56
  - > Création d'une Espace France Services / Médiathèque/ Accueil périscolaire à Thiaucourt-Regniéville
- > Poursuite des projets du Budget Annexe Gestion des Déchets et notamment la mise en place des biodéchets
- > Budget Annexe Activité Economique : Projet de vente de l'Hôtel Restaurant de Flirey
- > Budget Annexe Zone activité Economique : Réalisation de l'aménagement de la ZAE à Novéant/Moselle (prêt relais)

## Perspectives d'évolution à moyen et long terme des ressources communautaires :

- > Recours accru à l'emprunt pour le financement des investissements (augmentation des charges de fonctionnement liées aux remboursements des intérêts d'emprunt)
- > Fin de remboursement de certains emprunts
- > Recettes exceptionnelles du Domaine (vente de

I'Hôtel Restaurant de Flirey ; ventes des parcelles des ZAE)

- > Stagnation ou diminution des concours de l'Etat dans le cadre de maîtrise des dépenses publiques et de la soutenabilité de la dette de l'Etat.
- > Il faut rappeler qu'à ce jour, 65 % de nos recettes fiscales (CVAE, compensation VA) dépendent de l'Etat et sont soumises à la Loi de Finances annuelle.
- > Augmentation des recettes fiscales liée au développement des Énergies Renouvelables
- > Augmentation progressive de la Taxe GEMAPI
- > Augmentation de la fiscalité locale afin de couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement et garantir un niveau de Capacité d'Autofinancement nécessaire au financement des investissements à venir.



# PATRIMOINE

## CONTACT

Davy STEPHAN

**Responsable du pôle " patrimoine, service technique, informatique et numérique"**

03 83 81 91 69 - [stephan@cc-madetmoselle.fr](mailto:stephan@cc-madetmoselle.fr)

## OBJECTIFS

Entretenir et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.

De plus, les ambitions du PCAET inclut un plan de sobriété énergétique et numérique. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments gérés par la CCM&M est une priorité dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Plus encore, les problématiques liées au développement des énergies renouvelables, à la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires et à l'utilisation des eaux pluviales seront intégrés à la réflexion en cours.

### DESCRIPTIF

Le patrimoine de la communauté de commune est varié

Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

#### En pleine propriété

- > Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville-sur-Mad
- > Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- > 4 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- > Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- > Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- > Déchèterie Charey
- > Déchèterie Bernécourt
- > ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- > 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- > Hôtel-restaurant à Flirey
- > Terrain à Jaulny
- > Pôle multiservices Mars la Tour
- > Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- > Aire de co-voiturage d'Arnaville
- > Maison éclusière à Arnaville



#### En gestion, dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale

- > Médiathèque 54 Thiaucourt-Regniéville
- > Périscolaire 57 Ancy-Dornot
- > Périscolaire 54 Arnaville
- > Périscolaire 54 Chambley-Bussières
- > Périscolaire 57 Corny-sur-Moselle
- > Périscolaire 54 Essey-et-Maizerais
- > Périscolaire 54 Mars-la-Tour
- > Périscolaire 54 Thiaucourt-Regniéville
- > Périscolaire 54 Onville
- > RPE\* 57 Novéant-sur-Moselle
- > V50 - La Voie Bleue
- > 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- > Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- > ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - Thiaucourt-Regniéville

Portage par l'Établissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCM&M.

\* Relais Petite Enfance

#### En partenariat et conventions L'ONF



Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...

- > Forêt domaniale des Hauts de Mad Commune de Saint Baussant : Tranchées aménagées et non aménagées, arbre mitraillé
- > Commune de Flirey : Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

- > Forêt domaniale de Front de Haye Commune de Limey - Remenauville : Village détruit de Remenauville
- > Commune de Fey-en-Haye : Sentier botanique, Esplanade et blockhaus du village détruit
- > Commune de Thiaucourt - Regniéville : Aire d'accueil sur la D3, village détruit de Regniéville

#### Rénovation des terrains de tennis de Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour



La Communauté de Communes Mad & Moselle a entrepris la rénovation des terrains de tennis de Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour, en collaboration avec les clubs locaux. À Corny-sur-Moselle, les deux courts ont été remis à neuf : le premier avec un revêtement Top Sand et le second en gazon synthétique, pour un coût total de 45 451,44 € TTC, financé à 30 % par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et à 70 % par la Communauté de Communes. À Mars-la-Tour, le court unique a été entièrement rénové avec le même revêtement Top Sand, la clôture remplacée, et des travaux d'éclairage sont en cours, pour un montant global de 60 768,72 € TTC, également cofinancé par la DETR et la Communauté de Communes. Ces projets ont permis de restaurer des installations sportives de qualité, renforçant l'attractivité locale. Après délibération du conseil communautaire, la compétence relative aux équipements sportifs a été transférée aux communes depuis le 1er janvier 2025.

#### PERSPECTIVES

##### Schéma Directeur Immobilier et énergétique

Le cahier des charges relatif au schéma de gestion durable du patrimoine communautaire est prêt.

Ce document pose les bases de la future stratégie, dont la consultation est prévue pour la fin du premier semestre 2025 afin de recruter notre AMO pour nous accompagner. Il aborde notamment les axes suivants :

- > La planification de l'entretien courant et préventif du bâti ;
- > L'amélioration de la performance thermique des bâtiments ;
- > Le renforcement de la résilience des équipements face aux épisodes caniculaires.





# RAPPORT D'ACTIVITÉ PETR VAL DE LORRAINE

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

**Finalisation et signature du 1er Contrat Local de Santé du Val de Lorraine :**

- Priorisation et arrêt du programme d'actions
- Validation par les 4 Communauté de Communes et le PETR
- Signature (février 2025)

Poursuite du **soutien aux opérateurs de l'accompagnement à la création** : Initiative Metz et Initiative Val de Lorraine

Participation aux travaux du PAT Sud Meurthe-et-Moselle

Poursuite du programme de reconquête industrielle : **Territoire d'Industries**

**Mise en œuvre, avec les EPCI et les 4 opérateurs locaux de la création d'activités (ALACA, CAREP, Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz) du 4e Programme « Pôle de Coopération pour Entreprendre »**

**POLE CREA : 4 Réunions Collectives** : Comprendre un bilan et un compte de résultat (Bassin de Pompey) ; Les Réseaux professionnels, clé de votre réussite (Seille et Grand Couronné) ; La Publicité sur les Réseaux Sociaux (Bassin de Pont-à-Mousson) ; Le Savoir-Etre du Chef d'entreprise dans le pilotage de son activité (Mad & Moselle)

**CREA LAB « Val Up » - 4e Edition**

- Accompagnement individuel et collectif d'une promotion de 13 jeunes entrepreneurs
- Organisation d'un Evénement InterPromotions, le 26/11/2024, temps d'échange et de mise en réseau des 4 promotions Crée Lab
- Stand de promotion du territoire avec les 4 EPCI et les CréeLabeurs volontaires

## UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET RÉSILIENT

**Intensification de la rénovation énergétique du bâti privé et public**

- Poursuite de la dynamique « France Rénov' » sur le Val de Lorraine en 2024
- Lancement d'une étude sur le développement de la production d'énergie solaire sur les toitures publiques du Val de Lorraine

**Accompagnement des communes dans leurs projets de production d'énergies renouvelables :**

- Lancement d'AMI pour la réalisation de parc photovoltaïque au sol aux côtés des communes et EPCI concernés
- Préparation d'un AMI pour un projet d'agrivoltaïsme sur du foncier agricole communal

**Clôture du programme d'incitation à la Rénovation énergétique des bâtiments publics ACTEE 2**

- 75 audits énergétiques (sur 50 communes)
- 6 études techniques
- 1 poste d'économie de flux
- Acquisition d'une caméra infrarouge
- 115 861,83€ de subventions ACTEE perçues par les collectivités

## ■ UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET INCLUSIF

**Amélioration des mobilités entre les territoires du PETR, et avec les deux Métropoles et les territoires voisins**

- Lancement d'une étude de coopération entre les 4 AOM du Val de Lorraine, les AOM des territoires limitrophes et élaboration/accompagnement de plans de mobilité simplifiés

**Participation à la promotion des transports collectifs, partagés ou des modes de déplacements doux auprès des publics actifs**

- Fin de l'expérimentation des lignes de covoiturage sur Seille et Grand Couronné et reprise par la Communauté de Communes

**Promotion de la mobilité cyclable au quotidien :**

- Prêt de la flotte de vélos-cargos
- Comptages de fréquentation cycliste

**La Voie Bleue**

- Poursuite de la coordination sur le Comité d'Itinéraire « La Voie Bleue »

## DES CONTRACTUALISATIONS POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS SUR LE VAL DE LORRAINE

### LE PROGRAMME LEADER 2023-2027

**Axe 1** : Soutenir le développement et la structuration des filières économiques locales respectueuses des ressources, et de l'économie de proximité

**Axe 2** : Soutenir le développement et la structuration des filières économiques locales respectueuses des ressources, et de l'économie de proximité

**Axe 3** : Préserver et valoriser le patrimoine naturel, bâti et culturel du Val de Lorraine en impliquant les habitants.

**Axe 4** : Favoriser le maillage territorial en soutenant les services et équipements de proximité et en développant l'accès à l'offre d'activités

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU VAL DE LORRAINE 2025-2029

**Des actions :**

- Territorialisées à l'échelle de chaque EPCI
- collectives à l'échelle du PETR

**2 axes transversaux :**

- Améliorer les parcours de santé
- Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé

**5 axes thématiques**

- Améliorer l'accès aux services de santé et aux soins
- Santé Mentale
- Prévention & Promotion : Renforcer les comportements favorables à la santé
- Préserver l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap physique et mental, et de leurs aidants
- Agir pour un environnement favorable à la santé

